

# BILAN 2019-2022



## Contrat Local de Santé Montagnes Catalanes



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Pyrénées  
Catalanes**



Préambule - p 3

1. Le CLS comme outil de consolidation du partenariat local pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé p 4

2. Caractéristiques du territoire - p 6

3. Sphères de gouvernance - p 8

4. Schéma du CLS 2019-2022 - p 10

5. Bilan du CLS 2019-2022 par axe - p 11

- Accès aux droits et aux soins - p 11
- Santé environnement - p 13
- Sport nutrition santé - p 14
- Addictions - p 15
- Santé mentale - p 16
- Parcours vieillissement - p17

6. Tâches annexes effectuées dans le cadre de la mission de coordination - p 18

7. Evaluation qualitative globale - p 18-19

8. Perspectives CLS 3ème génération 2023-2027 - p 20

Pour conclure - p 21

Remerciements - Glossaire - p 22

Communication et valorisation - p 23 - 25

Annexes - p 26 - 46

Récapitulatif des fiches-actions

Etat d'avancement des fiches-action par axes stratégiques



# Préambule

Ce document présente le bilan du Contrat Local de Santé Montagnes catalanes 2<sup>de</sup> génération, pour la période 2019-2022. Après une phase diagnostic initiée en 2012, le CLS a été signé le 9 octobre 2015, entre les deux Communautés de Communes Pyrénées Cerdagne et Pyrénées Catalanes, l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour une durée de 3 ans. Ensemble, ils se sont engagés dans une démarche visant à construire un projet territorial de santé.

CLS 1<sup>ère</sup> génération :

Du 9 octobre 2015 au 8 octobre 2018, prorogé jusqu'au 31 décembre 2018.

CLS 2<sup>de</sup> génération :

Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021, prorogé jusqu'au 31 décembre 2022.



Photo de la signature du CLS 2019-2021 à Saillagouse, le 13 février 2019  
De gauche à droite : M. DEMELIN (ex-Président de la CDC Pyrénées Catalanes), Mme MALHERBE (Présidente du Département des Pyrénées Orientales), M. ARMENGOL (Président de la CDC Pyrénées Cerdagne) et M. DUBOIS (Directeur départemental de l'ARS Occitanie).

Ce document retrace à la fois les travaux effectués lors de ces 3 années, les actions menées, les groupes de travail mais aussi les perspectives pour le CLS 3<sup>ème</sup> génération.

Un avenant a été signé en janvier 2022 par les structures-signataires pour :

- Changer le nom du CLS : il se nomme désormais « Montagnes catalanes » au lieu « Cerdagne-Capcir Haut-Conflent »
- Changer le portage de la coordination
- Proroger le CLS jusqu'au 31 décembre 2022.

Pendant plus de 6 ans, l'association Chemin Faisant a assuré la mission de coordination et d'animation de cet outil. Cette structure qui existe depuis 2002 a été choisie pour sa connaissance de l'ensemble du réseau et pour son rôle central en matière de prévention santé et de lien social sur ce territoire. Fanny Rouquette, responsable de l'Association Chemin Faisant assurait cette coordination du CLS (sur un 0.6 ETP, puis 0.75 ETP en janvier 2019), soutenue et accompagnée à la fois par une équipe locale d'animation et par des sphères de gouvernance nécessaires au bon fonctionnement de ce

dispositif. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, Mme Rouquette a intégré les 2 communautés de communes à temps plein sur cette fonction-là. Poste hébergé par la CDC Pyrénées Cerdagne, elle est mise à disposition à mi-temps auprès de la CDC Pyrénées Catalanes.

La phase d'évaluation du CLS 2<sup>de</sup> génération a été lancée en septembre 2022 avec l'ensemble des partenaires, élus, représentants des usagers, les membres-signataires, ce qui a permis d'alimenter ce bilan.

En parallèle, une mise à jour du diagnostic-santé a été effectuée par la coordonnatrice CLS et viendra annexer le nouveau contrat.

23 fiches-action ont été définies et validées en 2019 par les signataires afin de réduire les inégalités sociales de santé et de combler les manques repérés. 10 autres fiches-action ont été définies au fur et à mesure de l'avancée du CLS.

Ces fiches-action sont regroupées autour de 3 axes stratégiques

- Valoriser et rendre lisible les structures, dispositifs, professionnels et les actions
- Améliorer le parcours de prise en charge
- Renforcer la prévention et le dépistage notamment pour les publics précaires

6 axes-thématiques

- Accès aux droits/accès aux soins
- Parcours vieillissement
- Addictions
- Santé mentale
- Nutrition-sport-santé
- Santé environnement

Même si les bénéfices d'un tel outil de développement local seront perceptibles pour chaque habitant, les publics les plus vulnérables (en particulier les jeunes, les saisonniers et les personnes âgées) sont les premiers concernés par les mesures prises.



## Les autres missions de la coordinatrice

En dehors de la mise en œuvre d'un plan d'action composé de fiches-actions, la coordinatrice CLS/M s'occupe de différentes missions telles que :

- Organiser les instances de concertation santé et les différentes commissions rattachées
- Participer à la révision des plans de politique publique : schéma des solidarités et Projet Régional de Santé
- Organiser ou participer à des enquêtes de besoins, élaborer des diagnostics, participer à une veille sanitaire en lien avec des observatoires
- Participer aux différents travaux et dispositifs en lien avec les politiques de santé : CTG, PAT, PVD, CGEAC, etc.
- Participer à des instances locales, départementales, régionales et transfrontalières : CTS, POCTEFA, réunion régionale des coordonnateurs CLS, commission santé du département, PTSM, CNR-santé, Groupe de travail pour la révision du PRS – Santé mentale et pour le schéma des Solidarités, etc.
- Participer à la dynamique de démarche participative (avec notamment l'intégration d'une équipe-projet d'une plateforme participative)
- Participer à des journées d'échanges régionales, des colloques, des formations, des matinales DRAAPS, etc.
- Réfléchir à améliorer la visibilité du CLS et ses outils de travail
- Proposer des points réguliers avec des partenaires-clés : Maisons de santé, Maison Sociale, DAC, projet CPTS, etc.
- Mettre à jour régulièrement le diagnostic santé

**En tout, près d'une centaine de structures impliquées dans la démarche (avec au total entre 150-200 professionnels mobilisés régulièrement) et un plan d'action de 33 fiches-actions et de 81 objectifs opérationnels (à mettre en œuvre sur 4 ans).**



## 1. LE CLS COMME OUTIL DE CONSOLIDATION DU PARTENARIAT LOCAL ET D'ANIMATION TERRITORIALE POUR REDUIRE LES INEGALITES TERRITORIALES ET SOCIALES DE SANTE

Cette démarche se base sur la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (loi communément appelée HPST) qui précise que « la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de la mise en œuvre de contrats locaux de santé conclus par l'Agence Régionale de Santé notamment avec les collectivités territoriales [...] portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques des soins et d'accompagnement médico-social ».

Le cadre réglementaire de cet outil a été repris par la loi du 26 janvier 2016, loi de modernisation de notre système de santé pour renforcer l'animation territoriale conduite par les agences régionales de santé.

L'article précédent est repris à l'identique dans la loi de modernisation santé avec rajout de :

« [Les objectifs généraux du schéma régional de santé]... peuvent être mis en œuvre par les contrats territoriaux de santé définis à l'article L. 1434-12, par les contrats territoriaux de santé mentale définis à l'article L. 3221-2 ou par les contrats locaux de santé définis à l'article L. 1434-10 ;

[...] Il est informé des créations de plates-formes territoriales d'appui à la coordination des parcours de santé complexes mentionnées à l'article L. 6327-2 ainsi que de la signature des contrats territoriaux et locaux de santé. Il contribue à leur suivi, en lien avec l'union régionale des professionnels de santé. »  
Art 158

Le CLS est donc l'instrument de la consolidation du partenariat local sur les questions de santé permettant de répondre aux enjeux prioritaires de santé du territoire et de soutenir des dynamiques locales.

Ces contrats participent à la réduction des inégalités territoriales et sociales en agissant sur les déterminants de la santé (logement, transports, environnement physique, cohésion sociale etc.).

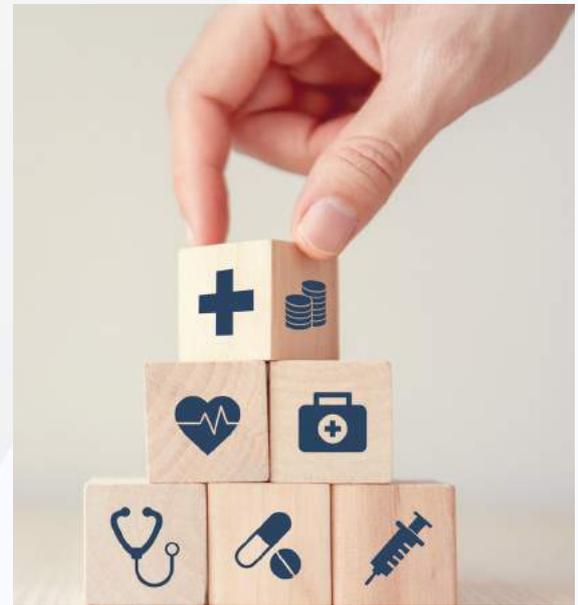
Si l'on considère la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité », les élus locaux et territoriaux sont des acteurs légitimes des contrats locaux de



santé depuis leur triple capacité de décideur de politiques ayant un impact sur la santé, de gestionnaire d'équipements de santé et surtout, de représentant des citoyens et de leurs besoins.

Par le dialogue et la dimension partenariale qu'il apporte, le Contrat Local de Santé est un lieu d'expression et de démocratie sanitaire, dans la mise en œuvre concrète d'une démarche santé ciblée géographiquement et adaptée aux besoins de santé des populations les plus vulnérables.

Il est question entre autres, de mettre en lien des acteurs locaux associatifs et institutionnels sur la question de la santé, soutenir la création ou le maintien de dispositifs qui répondent à un besoin repéré par le diagnostic, mettre en place et coordonner des actions de prévention santé avec différents partenaires.



**CONTRAT LOCAL DE SANTÉ · CERDAGNE · CAPCIR · HAUT-CONFLENT**

## CARACTERISTIQUES DU CLS

- ne part pas de l'offre hospitalière mais des besoins de santé de la population locale, des problématiques et des réponses en place dans le territoire choisi ;
- doit connaître et questionner les réponses de l'offre de santé et non uniquement de soins en place par rapport aux priorités retenues ;
- vise à mieux articuler les politiques publiques et à mobiliser

différemment les ressources pour passer de réponses juxtaposées à une réponse plus cohérente et articulée au service des professionnels et des populations ;

- engage un travail de fond au quotidien sur le moyen terme.

## OBJECTIFS DU CLS

- Renforcer la politique de santé au niveau local dans le respect des objectifs du PRS, tout en répondant aux besoins du territoire,
- Coordonner, articuler et mettre en cohérence les différentes politiques publiques,

- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé,
- Permettre la construction d'un parcours de santé adapté.

**Par le dialogue et la dimension partenariale qu'il apporte, le Contrat Local de Santé est un lieu d'expression et de démocratie sanitaire, dans la mise en œuvre concrète d'une démarche santé ciblée géographiquement et adaptée aux besoins de santé des populations les plus vulnérables.**





transfrontalier européen et de ses pôles pédiatriques et gériatriques ;

\* La présence d'un pôle scolaire et universitaire de formations sportives et d'un Centre National d'Entrainement en Altitude pour les sportifs de haut niveau ;

\* La présence de pôles de recherche sur les énergies solaires du fait d'un ensoleillement important.

## LES PROBLEMATIQUES DU TERRITOIRE REPEREES EN MATIERE DE SANTE ET DE COHESION SOCIALE

\* Le territoire Cerdagne-Capcir est isolé des grandes métropoles avec des déplacements importants, ce qui nécessite donc la présence d'équipements et services prenant en compte tout le parcours patient ;

\* Même s'il est bien doté sur le plan médical et médico-social, il manque certains dispositifs pour compléter le parcours de santé notamment en santé mentale, cancer et parcours vieillissement ;

\* Même si nous avons une démographie médicale satisfaisante, elle est surchargée en raison d'une saisonnalité touristique qui génère des flux importants en matière d'accès aux soins et une permanence des soins pas toujours efficiente. De plus, dans les 5 ans à venir, notre territoire risque d'être fragilisé par une vague de départ à la retraite de 5-6 médecins généralistes ;

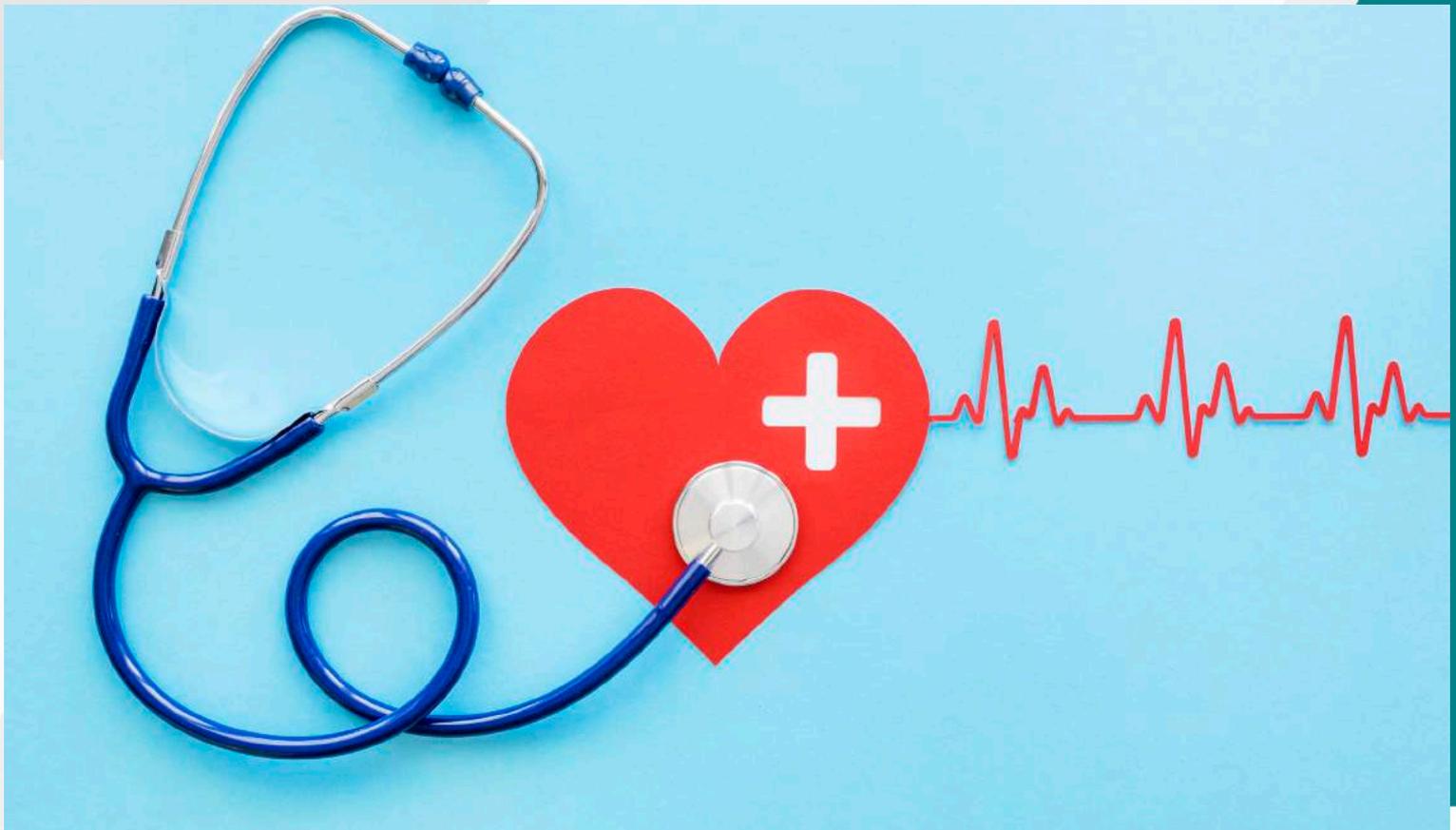
\* Nous avons l'opportunité d'avoir sur notre territoire le seul Hôpital Européen et transfrontalier mais de nombreuses problématiques en matière administrative, de cultures médicale et linguistique différentes, complexifient et freinent l'accès aux soins des patients français ;

\* Depuis des années, un manque de visibilité de l'offre est repéré par les habitants, malgré un bon maillage en matière de soins et de prévention, et les efforts fournis ces dernières années sur la communication et la valorisation des acteurs locaux ;

\* Economiquement, le territoire est fragilisé dans trois secteurs d'activité : la santé avec la restructuration de l'offre médico-sociale et sanitaire et la fermeture de nombreux établissements les trente dernières années, l'agriculture avec les conditions d'exercice fragiles en période hivernale et en altitude, et le secteur touristique avec le dérèglement climatique et les activités en lien avec la neige qui décroît d'années en années ;

\* Les publics en situation de précarité et/ou isolés (notamment pour les saisonniers, les jeunes, les personnes âgées et les familles monoparentales) sont difficiles à repérer, à appréhender et à mobiliser.

\* La prévalence de certaines pathologies comme : Diabète de type 1 et de type 2 ; Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique ; Affections psychiatriques de longue durée ; Maladie coronaire ; Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales



## 3. SPHERES DE GOUVERNANCE DU CLS

### SPHERES DE LA GOUVERNANCE

Comité de Pilotage  
(instance décisionnelle)  
Comité consultatif  
(instance de concertation)  
Equipe d'animation locale  
(soutien technique)



### MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

Les membres de ce Comité se réunissent tous les semestres :

- Président de la CDC Pyrénées Cerdagne : Georges ARMENGOL
- Vice-Président en charge de la qualité de vie de la CDC Pyrénées Cerdagne : - Vice-Présidente en charge de la qualité de vie de la CDC Pyrénées Cerdagne : Hélène JOSENDE (jusqu'en 2020) puis Isidore PEYRATO
- Président de la CDC Pyrénées Catalanes : Jean-Louis DEMELIN (jusqu'en 2020) puis Pierre BATAILLE- Vice-Président de la CDC Pyrénées Catalanes en charge de la santé : Jean-Luc MOLINIER (jusqu'en 2020) puis Christine COLOMER
- Vice-Présidente du Conseil Départemental : Françoise CHATARD (jusqu'en novembre 2022) et Michel GARCIA- Vice-Président du Conseil Départemental
- Directrice PA/PH de Conseil Départemental : Delphine PORREYE
- Responsable du Service Vie Sociale – Direction PA/PH : Estelle GONZALEZ
- Délégué départemental de l'Agence Régional de Santé : Guillaume DUBOIS

Sont également présents à cette instance :

- Directeur de la CDC Pyrénées Catalanes : Alexandre ANGER
- Directeur de la CDC Pyrénées Cerdagne : Brigitte FORTE (jusqu'en décembre 2021) puis Philippe KAMEL
- Directrice-adjointe des MSP de la Vallée de la Têt : Isabelle CHATARD
- Responsable de la Santé Environnement : DD/ARS : M. Donatien DIULIUS (jusqu'en mai 2022) puis Mme Christine PORTERO-ESPERT
- Référente IREPS : Mme Aude MARIN-COLOMBE (jusqu'en 2021) puis Mme Pauline LHORSET

Durant la période du CLS 2019-2022, le Comité de Pilotage s'est réuni 4 fois. Cette instance décisionnelle permet de faire le bilan des travaux de la coordinatrice CLS, de réajuster la feuille de route, d'acter des décisions nécessaires au bon déroulement de la démarche CLS.

### MEMBRES DE L'INSTANCE DE CONCERTATION

L'instance de concertation santé en Montagnes catalanes a été créée à l'initiative des élus et se met en place le 10 janvier 2022. Elle vient en remplacement du Comité consultatif.

Une charte de fonctionnement est alors élaborée par les 3 co-présidents, une directrice d'établissement sanitaire et une habitante, et présenté à l'instance du 10 janvier qui stipule les grandes lignes.

Cette instance de démocratie sanitaire réunit 7 collègues de représentants d'établissements, de professionnels, de représentants d'usagers et d'élus locaux, essentiellement issus du territoire de la Montagne Catalane.

Sa mission principale est de prendre en compte les particularités du territoire et de son organisation, et de rapporter les éléments de discussion auprès du CTS – Conseil Territorial de Santé.

Elle est co-présidée par le Directeur de l'ARS et les deux Présidents des Communautés de Communes.

Cette instance vise à :

- Favoriser l'échange entre les acteurs locaux
- Conduire des réflexions qui guident l'élaboration et la mise en œuvre du projet de santé sur le territoire
- Articuler les dispositifs existants en matière d'organisation en santé
- Renforcer la participation des habitants (via les représentants d'usagers)

Ses missions :

- Participer à la réalisation du diagnostic territorial partagé (qui a pour objet d'identifier les besoins sanitaires, sociaux et médico-



sociaux de la population en s'appuyant sur des données d'observation et des enquêtes de besoins) ;

- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet local de santé ;
- Présenter des dossiers et/ou projets qui améliorent le parcours patient (pour que l'ensemble des membres de cette instance en soit informé, au même niveau d'information) ;
- Permettre une veille sanitaire sur le territoire ;
- Recueillir les besoins et attentes des habitants et des professionnels ;
- Veiller à conserver la spécificité des dispositifs et des démarches locales de santé ;

Cette instance est constituée d'une assemblée plénière et d'un Bureau :

- L'assemblée plénière est composée de 30 membres titulaires.
- Le Bureau est composé de la co-présidence (ou leur représentant) et d'un membre de chaque collège. Il définira l'organisation de groupes de travail par thématique si nécessaire.

Elle a pour vocation de se réunir au moins 2 fois/an sur convocation de la DDARS, en présentiel sur une des communes du territoire de la Montagne Catalane et/ou en visioconférence si la situation sanitaire le nécessite.

Cette instance permet de regrouper l'ensemble des instances de concertation issues des différents outils de coordination en

santé afin d'éviter de multiplier les dispositifs et permettre de gagner en efficience.

Composition de l'assemblée plénière :

Le collège n°1 représentant les établissements de santé,  
Le collège n°2 représentant les établissements médico-sociaux  
Le collège n°3 représentant les structures du domaine social et de la promotion de la santé

Le collège n°4 représentant les professionnels libéraux

Le collège n°5 représentant les maisons de santé

Le collège n°6 représentant les usagers et associations d'usagers,

Le collège n°7 représentant les collectivités territoriales ou les regroupements,

Des personnalités qualifiées seront invitées à participer aux différentes instances et/ou groupes de travail en fonction des thématiques proposées à l'ordre du jour. D'autres personnes peuvent y être invitées ponctuellement afin de présenter des dossiers et/ou projets qui nécessitent l'information de tous les membres de l'instance. Toute demande de modification concernant le fonctionnement de cette instance sera étudiée par les membres du Bureau.

En 2022, cette instance s'est réunie 2 fois : 10 janvier et le 10 juillet.

## MEMBRES DE L'EQUIPE D'ANIMATION LOCALE

Cette instance permet de réunir des techniciens des 4 membres-signataires pour venir en soutien à la coordinatrice CLS. A ce jour, elle est composée de :

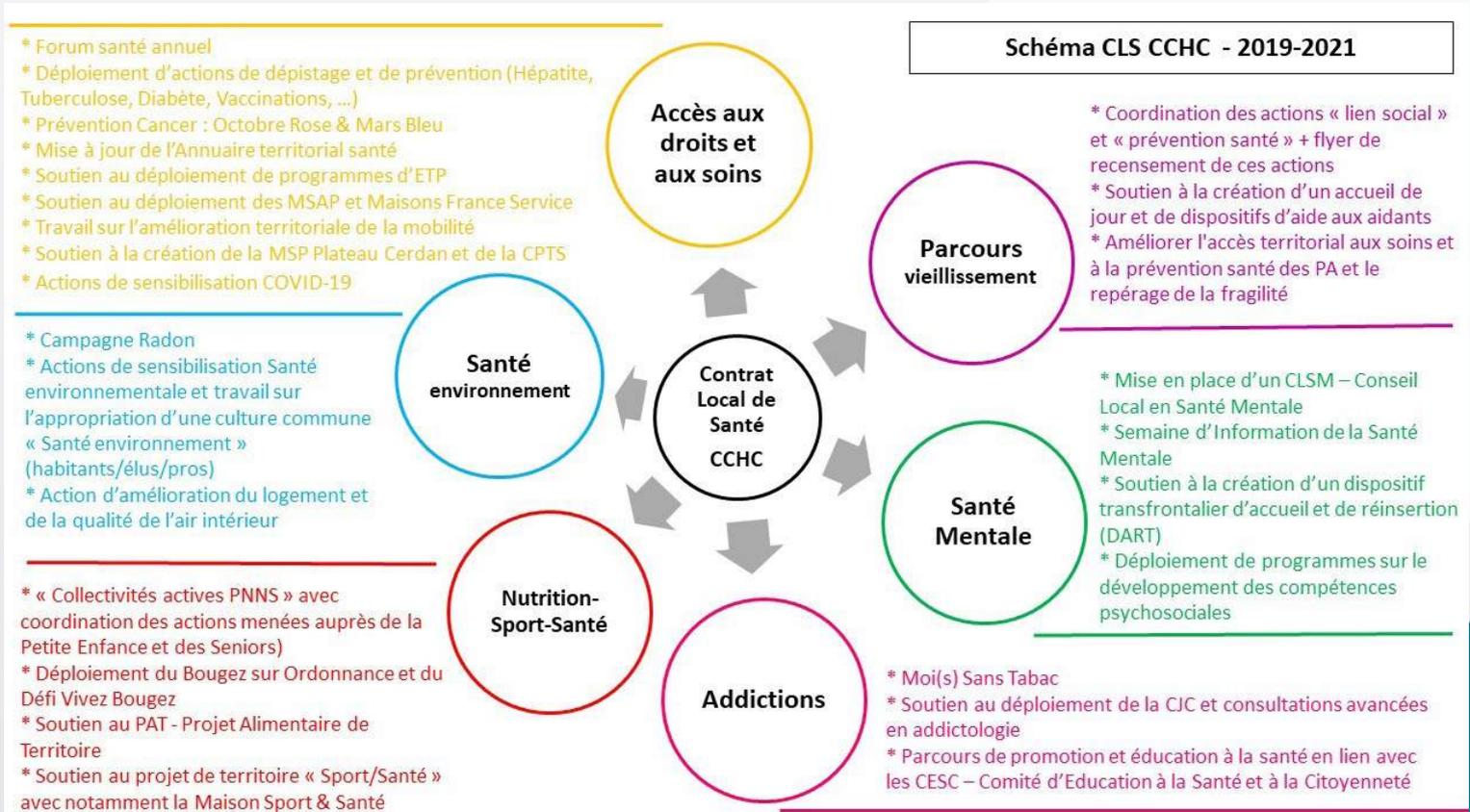
- Donatien DIULIUS (Délégué adjoint – Ingénieur du Génie Sanitaire) remplacé par Christine PORTERO-ESPERT pour la DD 66 ARS
- Françoise CHATARD (Directrice-adjointe des MSP de la Vallée de la Têt) et Mme MONSCIANI (référente CFPPA) pour le CD66
- Alexandre ANGER (DGS) et Esther MOQUET (cheffe de pôle social/santé/scolaire) pour la CDC Pyrénées Catalanes
- Philippe KAMEL (DGS) pour la CDC Pyrénées-Cerdagne

L'IREPS Occitanie a une mission de soutien des Contrat Locaux de Santé de la Région (méthodologie, outils, évaluations). Aude MARIN COLOMBE en tant que Chargée de projet de l'IREPS assiste aux réunions de l'équipe d'animation locale et à certains comités consultatifs.

=> Durant la période du CLS 2015-2018, l'équipe d'animation locale s'est réunie 5 fois. Cette instance vient en soutien à la coordinatrice CLS, permet de faire le bilan des travaux en cours et en projet et d'être le maillon entre la coordinatrice et les institutions-signataires.



## 4. SCHEMA DU CLS 2019-2022



### THEMATIQUE ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS

De nombreuses actions ont été menées par le CLS entre 2019 et 2022 sur cette thématique : organisation de Forum Santé, de Séminaire santé, de journées de dépistage ; soutien à la création de dispositifs et de structures d'accès aux soins (Maisons de santé, HAD, Maison Sport-santé, soins supports oncologiques, etc.) ; recensement des structures, dispositifs et des actions menées sur le territoire au travers d'annuaire santé et de flyer de communication ; soutien aux actions de sensibilisation COVID ; aide au déploiement des Maisons France Service et à l'articulation avec les dispositifs d'accès aux droits existants ; etc.

#### 3ème édition du Forum Santé : 8 octobre 2019 à Saillagouse

Forum Santé 2020 et 2021 annulés cause COVID  
Retour du Forum prévu en 2023

Le Forum Santé est ouvert à l'ensemble des habitants du territoire.

Il permet de rendre lisible et visible les structures, les dispositifs et les associations qui œuvrent sur notre territoire en matière de santé (accès aux droits, accompagnement médico-social, soins de suite et de réadaptation, soins hospitaliers, santé mentale, prévention santé, dépistages, ...). Toute la journée, des stands d'information, des ateliers-santé pour tous, des conférences permettent de rencontrer les partenaires locaux.

\*Bilan : 40 structures-partenaires, 300 enfants/adolescents, près de 150 adultes participants



#### Séminaire santé : le 9 novembre 2021 aux Angles et le 8 décembre à Egat

Ce Séminaire santé est ouvert à tous les professionnels travaillant dans le domaine de la santé sur le territoire (salariés et directions des structures sanitaires, médico-sociales, sociales + associations + professionnels libéraux) ainsi que les élus locaux et les représentants des usagers/patients/familles.

Son objectif est de favoriser l'interconnaissance des acteurs locaux et de travailler conjointement sur des thèmes de santé sur lesquels nous sommes confrontés quotidiennement sur notre territoire.

#### BILAN

- 5-6 ateliers de travail
- Entre 60 et 80 participants par séminaire



## Dépistage

Une des missions du CLS est de recenser et de promouvoir les actions de dépistages menées sur le territoire par différents partenaires notamment grâce à l'aide à la communication via la page Facebook et sur la création de documents de recensement.

Il y a plusieurs partenaires et campagnes locales pour le dépistage.

En voici quelques unes :

- Venue de l'équipe Tester Alerter Protéger – COVID-19 en 2020 à Osséja (cf photo)



- Venue du camion de radio du CLAT – Centre Antituberculose du CH de Perpignan à Bourg-Madame en mai 2021 (cf photo)

- Venue de l'Equipe Mobile Hépatite en partenariat avec la Maison de Santé Haute-Cerdagne

Campagnes de dépistage organisée du cancer :  
 Octobre Rose - Mars Bleu



## THEMATIQUE SANTE ENVIRONNEMENT

Nouvelle thématique du CLS en 2019, la santé environnement est un sujet qui pendant plusieurs années était surtout en lien avec la campagne de mesure du Radon dans les habitats. Depuis 2021, cette thématique a pris un peu plus d'ampleur grâce à une dynamique qui a permis de travailler sur l'appropriation de la santé environnement pour les citoyens, par les collectivités territoriales et les acteurs locaux, et notamment de promouvoir la sensibilisation par le grand public de comportements favorables en santé environnement. 3 grands principes en ressortent :

- « L'environnement comme néfaste à notre santé » avec des thématiques travaillées par l'ARS : Radon, Moustiques-tigres, Lutte contre l'ambrosie, Logements insalubres, Été sans souci, Allergies, Perturbateurs endocriniens, Alimentation et agriculture, Qualité de l'air intérieur et extérieur, etc.
- « L'environnement comme levier à notre santé » avec des projets co-pilotés par le PNR Pyrénées Catalanes et la TRAM66 et leur dynamique « Sortir ! » qui promeut des actions de bien-être à travers la Nature (voir l'événement dans le cadre de la SISM – Axe Santé mentale)
- Ou des thématiques transversales comme la mobilité douce, aménagement du territoire, etc.

Un des événements marquants de cette thématique fut le Forum Environnement du 23 novembre 2022, co-organisé avec la DD ARS, la communauté de communes Pyrénées Catalanes, la Mutualité Française Occitanie, le PAT Alim d'Aqui, l'association Folies Vergères, RépliqueS66, Tambouilles et Vadrouilles.



## THEMATIQUE SPORT NUTRITION SANTE

Dans le cadre de la thématique Sport-nutrition-santé, les 2 communautés de communes ont signé la charte d'engagement « Collectivités Actives PNNS – Plan National Nutrition Santé » avec l'ARS Occitanie en juin 2019.

projet de santé, et de valoriser les compétences de ce territoire en ouvrant de nouvelles activités pour les habitants, touristes et séjournants.



Cet engagement permet au territoire de mettre en place avec un soutien financier de la part de l'ARS pour mettre en place 2 programmes d'ateliers mis en place par les associations RépliqueS66 et Profession Sport 66 :



- Manger bouger pour mieux grandir auprès des 6 crèches du territoire [https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/fr/les-projets/manger-bouger-pour-mieux-grandir-en-cerdagne-capcir\\_-r.html](https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/fr/les-projets/manger-bouger-pour-mieux-grandir-en-cerdagne-capcir_-r.html)

- Manger bouger pour bien vieillir auprès de personnes de + de 60 ans [https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/fr/les-projets/manger-bouger-pour-bien-vieillir\\_-r.html](https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/fr/les-projets/manger-bouger-pour-bien-vieillir_-r.html)

Le réseau national du PNNS est venu réaliser 2 vidéos qui mettent en valeur ce programme : [https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/fr/temoignages/manger-bouger-pour-bien-vieillir\\_-r.html#temoignage\\_8](https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/fr/temoignages/manger-bouger-pour-bien-vieillir_-r.html#temoignage_8)



Depuis septembre 2020, le CLS travaille très étroitement avec la Maison Sport-santé créée sur le territoire, et porté par l'ALEFPA. Ce nouvel acteur local permet de recenser les initiatives sport-santé sur le territoire et de créer de nouveaux programmes en activité physique adapté aux besoins et problématiques des habitants, en lien très étroit avec les Maisons de santé pluriprofessionnelles. De nouveaux programmes ont pu voir le jour en 2022 :

- « Bougez sur ordonnance » en partenariat avec Profession Sport 66 et les médecins traitants (financé par la DRAJES).
- « Onco Parcours pour femmes en montagnes catalanes » : soins supports oncologiques en partenariat avec l'association - Onco Parcours (financé par la Fondation de France)

La Maison Sport-santé et le CLS travaillent également avec les clubs sportifs pour favoriser l'émergence de créneaux Sport-santé dans les clubs, et travaillent sur un programme de formation. Tout ceci, permet de co-construire un projet de territoire « sport-santé » avec l'ensemble des acteurs locaux concernés et les structures de santé qui favorisent le sport-santé au sein de leur



## THEMATIQUE ADDICTIONS

Sur cette thématique, le CLS a surtout soutenu la création d'une antenne locale de consultations avancées en addictologie et de CJC – Consultations Jeunes Consommateurs. Ce projet est porté par l'Association Addictions France depuis 2019 avec une permanence à Font-Romeu dans les locaux de la Maison de Santé Haute-Cerdagne. D'autres antennes pourraient voir le jour sur notre territoire au vu des besoins émergents. Le CLS anime localement les campagnes nationales annuelles « Mois sans tabac » en impulsant une dynamique territoriale et en valorisant les actions menées par les acteurs locaux. Chaque année, la Clinique du Souffle La Solane, la clinique Val Pyrène, la clinique Soleil Cerdan, l'association APRES Cerdagne, l'association Addictions France, l'association Chemin Faisant et dernièrement l'Hôpital de Proximité mènent des actions auprès de différents publics : habitants, collégiens et lycéens, publics en insertion, etc.



## THEMATIQUE SANTE MENTALE

La santé mentale étant un axe majeur des CLS, l'ARS a souhaité que chaque CLS intègre la santé mentale dans une gouvernance propre : le CLSM – Conseil Local en Santé Mentale.

Ainsi l'installation du CLSM enj Montagnes Catalanes a fait partie des projets structurants du CLS 2019-2022.

Après plusieurs reports en lien avec des élections municipales et la crise sanitaire, une convention de partenariat a été signée entre l'ARS, les 2 communautés de communes et le Centre Hospitalier Spécialisé Léon-Jean Grégory à Thuir, avec une installation du Copil en juillet.

Le CLS 2023-2027 permettra de poursuivre la dynamique de l'axe Santé mentale avec l'ensemble des partenaires et d'aller plus loin en matière de promotion et prévention de la santé mentale, d'amélioration du parcours et de la démarche participative.

Chaque année et depuis 2017, cet axe est marqué par l'organisation de la campagne nationale des SISM – Semaine d'Information en Santé Mentale au niveau local avec chaque année une thématique différente :

En mars 2019 à Saillagouse : «Vivre avec son temps - le numérique : ses opportunités et ses contraintes»

En mars 2020 - Annulée cause COVID

En mars 2021 – Pas d'événement en raison du COVID mais <https://fb.watch/aK52B9JNh/>

En 2022, nous avons pu organiser un grand événement sous forme d'une journée d'échanges « Bien-être, santé mentale et Nature » le 21 octobre à Ste Léocadie en partenariat avec le PNR Pyrénées Catalanes, le Prieuré de Marcevol / TRAM66 et les structures locales de santé mentale.

Ces événements sont très suivis par les habitants, les professionnels de santé et les patients/résidents des structures locales.

Parallèlement, le CLS soutient les actions Culture & santé en lien avec la chargée de mission « Culture » de la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne.

En 2022, 3 structures de santé mentale (Groupe le Parc, Clinique Sensevia et le Joyau Cerdan) ont co-construit un projet collaboratif avec le Théâtre de la Remise, qui a donné lieu à 6 mois d'ateliers et un spectacle le 17 juin où 150 personnes sont venus les applaudir (voir la vidéo sur la chaîne You Tube du CLS)

Une dynamique qui se poursuivra en 2023.

La coordinatrice CLS a également été conviée à participer à des groupes de travail régionaux sur la révision de l'axe Santé Mentale du PRS – Projet Régional de Santé, ainsi qu'à des réunions régionales sur le programme ProDAS, programme probant de promotion de la santé mentale qui soutient le déploiement des Compétences Psychosociales dès le + jeune âge



## THEMATIQUE PARCOURS VIEILLISSEMENT

Même si en Cerdagne, il existe des structures qui agissent quotidiennement pour les situations de perte d'autonomie, il manque encore quelques maillons indispensables pour agir davantage sur le repérage de la fragilité, le maintien à domicile et pour compléter le parcours.

Une étude de besoins a été réalisée entre 2017 et 2020 par le CLS et la MAIA Sud pour définir les besoins des personnes de plus de 60 ans (via 2 questionnaires diffusés en 2017 et 2018 auprès des habitants, 1 questionnaire auprès des professionnels de santé et un groupe de travail auprès des structures).

Il ressort de cette étude une évolution inquiétante de la précarité et du nombre de situations de dépendance avec une augmentation de maladies neuro-dégénératives, des problématiques liées à la précarité énergétique, du manque d'informations sur l'offre de santé disponible sur le territoire, des besoins importants de répit des aidants et à l'absence d'accueil de jour.

La synthèse de cette étude a été transmise à l'ARS et au Département qui doivent désormais étudier la possibilité d'ouvrir des places d'Accueil de Jour sur le territoire (Le bilan complet de cette enquête est disponible sur demande auprès du CLS).

En parallèle, d'autres projets sont en cours de travail avec les partenaires locaux, notamment le renforcement du repérage de la fragilité avec le programme ICope auquel se sont formés plusieurs professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, etc.)

Pour permettre aux personnes de vieillir chez soi tout en trouvant des solutions qui permettent de rompre avec l'isolement, tout en étant accompagné. Des solutions d'habitat inclusif sont en réflexion sur le territoire par plusieurs communes.

Pour améliorer la communication sur le territoire, et notamment pour tous les ateliers de prévention santé et de lien social menés à destination des personnes de plus de 60 ans, un flyer de recensement est réalisé par la coordinatrice CLS et diffusé sur les réseaux et auprès des clubs et mairies. Si cet outil se révèle intéressant pour agir sur la connaissance de la prévention santé, il reste à atteindre les populations les plus isolées et/ou en précarité.



## 6-TACHES ANNEXES EFFECTUEES DANS LE CADRE DE LA MISSION DE COORDINATION

- Les **rencontres individuelles** avec divers partenaires (professions libérales, médecins généralistes, spécialistes, associations, structures, élus,...) dans l'objectif d'affiner le diagnostic et de présenter les perspectives du CLS
- Les participations à des assemblées ou de bureau intercommunautaires (environ 1 fois/an), ainsi qu'à la Commission Santé du CD66 (annualisée depuis fin 2018).

### Temps lié à la coordination

- temps de correspondance passé au téléphone et par mail ;
- construction des outils de travail (feuille de route, calendrier de mise en œuvre, fiches-action, fiche de suivi, ...).
- communication et valorisation de l'outil (affiches de présentation + bannière + mise à jour régulière de la Page Facebook).
- rédaction d'articles de presse pour les bulletins

municipaux et intercommunaux.

- mise à jour régulière du diagnostic.
- phase d'évaluation et rédaction du bilan
- **Réunions régionales et départementales** des coordonnateurs CLS avec la co-organisation d'ateliers territoriaux et participation au webinaire ARS.
- **Participation au CTS - Conseil Territorial de Santé**
- **Journées/Séminaires permettant la communication et la valorisation du CLS**
- **Participation à la révision des plans et schémas départementaux** et régionaux avec le Schéma des Solidarités, au Comité Attractivité Départemental, au CNR Consultation Nationale de Refondation – Santé et du PRS – Santé Mentale

## 7. EVALUATION QUALITATIVE GLOBALE

### Dynamique territoriale intéressante et positive dans le domaine de la santé favorisé par le CLS :

- Mise en lien des différents acteurs du territoire et au-delà
- Sollicitation fréquente des partenaires pour mise en réseau
- Mobilisation des partenaires et bonne participation aux réunions
- Création de nouveaux dispositifs, de nouvelles actions de prévention
- Partenariat augmenté avec les associations départementales
- Poids positif sur les dossiers de subventions
- Retours positifs des actions par les participants

### Sa gouvernance adaptée à ce jour :

- Les liens ascendants et descendants se déroulent sans encombre même si on peut toujours chercher à l'améliorer (mais resteront des freins en raison de la disponibilité restreinte des membres composants cette gouvernance notamment lors des Groupes de travail).
- Relation de confiance avec la coordinatrice
- Présence de certains signataires lors d'événements.

### Place du CLS sur le territoire :

- Inscrit dans le projet de territoire Pyrénées-Cerdagne et Pyrénées Catalanes
- Outil régulièrement sollicité par les différents acteurs locaux
- Communication effectuée par les différents partenaires signataires

### Rôle de la coordinatrice :

- Semble bien repéré et compris par tous
- Réussit à tenir son calendrier de mise en œuvre et son budget

### Au niveau des objectifs spécifiques globaux des CLS :

En 7 ans d'expérience et d'ancienneté, nous pouvons démontrer que l'outil est efficient sur 3 des objectifs spécifiques globaux des CLS (définis par l'ARS) :

- renforcer la politique de santé au niveau local dans le

respect des objectifs du PRS, tout en répondant aux besoins du territoire /

- coordonner, articuler et mettre en cohérence les différentes politiques publiques
- permettre la construction d'un parcours de santé adapté.

Par contre, il est très difficile de mesurer l'impact sur l'objectif suivant : réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

Au niveau de la fragilité de l'outil CLS :

- Parfois difficile de bien comprendre le fonctionnement de son outil, et certains partenaires peuvent renvoyer une image de « fourre-tout » ;
- Est interdépendant de la politique et des changements ou décisions politiques tant sur le plan national, que départemental que local ;
- Dépendant également du fonctionnement de la gouvernance de l'outil et de la relation qu'entretiennent les membres-signataires entre eux et avec la coordination ;
- A du mal à trouver une légitimité et une articulation sur certains territoires avec les différentes démarches territoriales en santé, qui ont certaines missions identiques.

Durant le Copil CLS en mai 2021, M. Dubois et M. Armengol ont abordé la possibilité d'augmenter le temps de coordination du CLS à 1 ETP dès le 1er janvier 2022.

Jusqu'au 31 décembre 2021, la coordination CLS était portée par l'association Chemin Faisant à 0,75 ETP et Fanny Rouquette endossait également la fonction de Directrice de l'association à 0,25 ETP.

Il était difficile pour elle d'assumer une charge de travail sur le CLS en constante augmentation, notamment dans la période actuelle, avec des travaux en cours comme par exemple :

- La phase d'évaluation du CLS2, la mise à jour du diagnostic



santé et la préfiguration CLS3

- Le temps de coordination du CLSM qui débutera en 2022
- L'instance territoriale de santé Cerdagne Capcir

Mais aussi lui permettre d'être davantage efficace et pouvoir :

- Mettre à jour plus régulièrement le diagnostic santé et l'annuaire santé
- Affiner les diagnostics santé sur des problématiques spécifiques et par village (Font-Romeu notamment)
- Améliorer fortement la communication de l'offre de santé sur le territoire
- Mener des recherches « scientifiques » locales en santé (par exemple : l'impact de l'environnement sur la santé...)
- Aller davantage à la rencontre des publics précaires
- Travailler davantage en dynamique transfrontalière
- Réduire les délais de retranscription et de diffusion des CR
- Valoriser davantage les dispositifs et structures du territoire, pour communiquer sur l'offre de soins et de prévention

Au niveau régional (avec le groupe régional des coordinateurs) :

- Réaliser un flyer de présentation sur les CLS
- Organiser un séminaire régional avec les élus et les partenaires
- Créer un collectif régional des coordinateur·trice·s CLS
- Lien d'articulation CLS/CPTS

## MISE A JOUR DU DIAGNOSTIC SANTE ET REDACTION DU PLAN D'ACTION 2023-2027

En terme de méthodologie, la coordinatrice CLS s'est servi d'un certain nombre d'instances ou d'outils pour mettre à jour le diagnostic santé territorial et la rédaction du nouveau Plan Local de Santé 2023-2027 tout en permettant une prise en compte plus importante de la démarche participative (partenaires, les élus, les représentants des usagers et les habitants) :

- Séminaire santé : espace de concertation auprès des professionnels de santé, des élus et des représentants d'usagers sous forme d'ateliers thématiques. Entre 60 et 85 professionnels assistent au séminaire santé chaque année ;
- Sondage santé sur la plateforme participative <https://jeparticipe.pyrenees-catalanes.com/project/sondage-sante-montagnes-catalanes/presentation/demarche> (sondage anonyme ouvert jusqu'au 15 janvier 2023) ;
- Instance de concertation santé et ces commissions ;
- Commissions santé au sein des 2 communautés de communes.

Toute cette démarche a fait ressortir un ensemble de problématiques en matière de santé, mais aussi de pistes d'action qui seront compilés dans le diagnostic santé (finalisé fin janvier 2023).

Un sondage est en cours de réalisation pour questionner les partenaires, les élus, les représentants des usagers et les habitants sur l'évaluation du CLS 2.

Il nous permettra d'évaluer l'impact du CLS et nous donnera des éléments pour le plan d'action du CLS3.



Le Contrat Local de Santé « Montagnes Catalanes » organise une consultation publique à destination des habitants du territoire afin d' :

- ✓ avoir une meilleure connaissance de l'état de santé des habitants, de leurs besoins et attentes
- ✓ avoir votre avis sur l'organisation de l'offre de santé

Le lien du sondage : <https://jeparticipe.pyrenees-catalanes.com/project/sondage-sante-montagnes-catalanes/presentation/demarche>



*Anonyme*  
Sondage ouvert jusqu'au 15 janvier 2023.  
Temps estimé de réponse : entre 5 et 10 minutes

Le CLS sera présent pour une aide au remplissage, en partenariat avec les conseillers numériques :

- Jeudi 29 décembre 9h30-11h30 : marché Osséja
- Mardi 3 janvier 9h30-11h30 : marché Les Angles
- Mardi 3 janvier 14h-15h : salle des aînés La Cabanasse
- Mercredi 4 janvier 9h30-11h30 : marché Font-Romeu
- Samedi 7 janvier 9h30-11h30 : marché Formiguères
- Dimanche 8 janvier 9h30-11h30 : marché Saillagouse
- Mercredi 11 janvier 16h-17h : club des aînés à Angoustrine

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION ET CONTRIBUTION !!!**

Pour tout renseignement, merci de contacter Fanny Rouquette au 06.71.21.10.80 [cls.montagnes-catalanes@pyrenees-cerdagne.com](mailto:cls.montagnes-catalanes@pyrenees-cerdagne.com)





## POUR CONCLURE

Fort de ses 7 ans d'ancienneté et d'expérience, le CLS est désormais bien perçu par l'ensemble des acteurs du territoire (établissements de santé, institutions, associations, etc.) comme étant un outil d'animation locale et dynamique créant du lien entre professionnels, qui permet la mutualisation des compétences et des moyens de chacun pour proposer toujours mieux aux habitants de ce territoire dans le domaine de la santé. De nombreux professionnels n'hésitent pas à faire appel au CLS et à sa coordinatrice pour mener des actions en commun, pour soutenir des dispositifs naissants ou en projet, ou pour favoriser l'interconnaissance.

Cette dynamique territoriale intéressante et positive dans le domaine de la santé, impulsée entre autres grâce au CLS et à l'instance de concertation santé en 2022, a permis de développer un partenariat plus important avec l'ensemble des structures (une centaine à ce jour). Le lien transfrontalier reste encore « timide » mais de nouveaux projets permettront au CLS de s'y impliquer davantage...

Même si nous savons que les habitants ne sont pas majoritairement au courant de cet outil (qui leur a été bénéfique par voie indirecte), les actions menées à leur égard jusqu'ici ont été très appréciées. L'intégration des représentants des usagers/familles/patients tant attendue est désormais opérationnelle et apporte un renouveau à la dynamique du CLS.

En dehors de la mise en œuvre d'un plan d'action composé de **33 fiches-actions et de 81 objectifs opérationnels** (à mettre en œuvre sur 4 ans), réparties dans **3 axes stratégiques**, la coordinatrice CLS/M participe à l'animation territoriale en

matière de santé avec les élus et les partenaires.

La gouvernance du CLS semble adaptée à ce jour : les liens ascendants et descendants se déroulent de façon satisfaisante. Il semble qu'il existe une relation de confiance réciproque entre les membres de cette gouvernance et la coordinatrice. Depuis son intégration à temps plein dans le fonctionnement interne des 2 communautés de communes au 1er janvier 2022, de nouveaux liens transversaux en matière de santé se tissent avec les agents des collectivités (en lien avec les différentes compétences communautaires comme la culture, la gestion des déchets/environnement, tourisme, enfance-jeunesse, etc.). Le lien avec les élus est également plus étroit, régulier et efficient. La mise en place régulière de « commissions santé » facilite le lien avec les élus locaux, même s'il reste encore du chemin pour entrevoir le CLS comme un levier d'action territorial moins hospitalo-centré, qui agit sur les déterminants de santé (logement, éducation, mobilité, environnement, etc.).

Au terme du CLS 2<sup>de</sup> génération (2019-2022), la place du CLS n'est plus à questionner tant cet outil politique et stratégique apporte un réel levier sur notre territoire dans le domaine de la santé. Le CLS Montagnes catalanes est par ailleurs interpellé par d'autres CLS en création au niveau de la Région pour des appuis méthodologiques.

Le CLS 3<sup>ème</sup> génération permettra de poursuivre le travail engagé depuis 7 ans, et de maintenir la dynamique partenariale au travers de l'animation territoriale.



## REMERCIEMENTS

Merci aux membres signataires, membres du CoPil, du Comité Consultatif et de l'équipe d'animation locale pour leur implication dans la gouvernance de cet outil et le soutien technique apporté à la coordinatrice CLS durant ces 7 années.

Merci à tous les acteurs (et ils sont nombreux !!) à avoir participé aux rencontres, aux différents groupes de travail, au séminaire santé, organisés dans ce cadre et à continuer à s'impliquer dans cette dynamique.

Merci aux élus de notre territoire qui croient à cet outil pour réduire les inégalités sociales de santé des habitants des Montagnes catalanes

Merci aux institutions-signataires pour le financement de cet outil.

**Sans toutes ces personnes-là, le CLS ne serait pas l'outil qu'il est devenu et que nous allons poursuivre ensemble dans les 5 prochaines années !!**

## GLOSSAIRE

AAP : Appels à Projet  
 ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie  
 ARS : Agence Régionale de Santé  
 CAF : Caisse d'Allocations Familiales  
 CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail  
 CD : Conseil Départemental  
 CDC : Communautés de Communes  
 CESC : Comité d'Education en Santé et Citoyenneté  
 CFPPA : Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie  
 CJC : Consultation Jeunes Consommateurs  
 CLAT : Centre de Lutte anti-tuberculose  
 CLS : Contrat Local de Santé  
 CLS CCHC : Contrat Local de Santé Cerdagne Capcir Haut-Confient  
 CLSM : Conseil Local en Santé Mentale  
 CMP : Centre Médico-Psychologique  
 CMPEA : Centre Médico-Psychologique Enfants Adolescents  
 CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique  
 CPAM : Centre Primaire d'Assurance Maladie  
 CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs de de Moyens  
 CSAPA : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie  
 CTEAC : Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle  
 CTS : Conseil Territorial en Santé  
 DD ARS : Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé  
 EMG/SP : Equipe Mobile Gériatrique / Soins palliatifs  
 EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
 DDCS : Délégation Départementale de la Cohésion Sociale  
 GCS : Groupement de Coopération Sanitaire  
 G2M : Goûter le Monde autour de Moi

GT : Groupe de Travail  
 IREPS : Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé  
 MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie  
 MDA : Maison Départementale des Adolescents  
 MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées  
 MLJ : Mission Locale Jeunes  
 MOIST : Mois(s) sans tabac  
 MSP : Maison Sociale de Proximité  
 MSPP : Maison de Santé Pluri-Professionnelle  
 MSA : Mutualité Sociale Agricole  
 MSAP : Maison de Service au Public  
 MSPP : Maison Pluri professionnelle de Santé  
 P2P : Prévention par les Pairs  
 PA : Personnes âgées  
 PADES - Programa de Atencion domiciliaria y Equipos de Soporte (Programme de soutien à domicile et équipes de soutien)  
 PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes  
 PIJ : Point Information Jeunesse  
 PIOG : Plateforme d'Information et d'Orientation Gériatrique  
 PNNS : Plan Nationale Nutrition Santé  
 POCTEFA : Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre  
 PRS : Projet Régional de Santé  
 RSP : Réseau de Soins Palliatifs  
 SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés  
 SISM : Semaine d'Information en Santé Mentale  
 TROD : Test Rapide d'Orientation Diagnostique



## OUTILS DE COMMUNICATION

**Page Facebook :**  
348 personnes aiment la page  
400 personnes la suivent

**Chaîne You Tube :** (pour les vidéos qui ont été réalisées dans le cadre du CLS)  
<https://www.youtube.com/channel/UCagcjN-4TNDyp7bQOX-KGDw> « CLS Montagnes Catalanes »



## ARTICLES DE PRESSE

# Un Contrat local de santé pour le territoire

**Un Contrat local de santé a été signé entre la présidente du conseil départemental, la directrice générale de l'Agence régionale de santé et les deux communautés de communes.**

Il aura fallu plusieurs années pour que le Contrat local de santé (CLS) aboutisse sur le territoire de Cerdagne, Capcir et Haut-Conflent. Au préalable, un diagnostic initié par l'association Chemin faisant a été réalisé avec l'Agence régionale de la santé (ARS), le conseil départemental (CD) et les deux communautés de communes (CdC) Pyrénées-Cerdagne et Capcir Haut-Conflent. Ce sont ces quatre signataires qui ont entériné le CLS, dans la salle de la mairie de Bolquère-Pyrénées 2000.

dans la nouvelle organisation issue de cette loi. Pour arriver à ce CLS, une démarche de diagnostic a été lancée par Chemin faisant et sa directrice Martine Taberné (à la retraite depuis) avec les quatre signataires, mais également les acteurs locaux associatifs et institutionnels en lien avec la santé. Le diagnostic a priorisé des thématiques telles l'accès aux soins et aux droits, les personnes âgées, la santé mentale et les addictions. « Pour arriver à cette signature, il a fallu construire, débroussailler et Martine Taberné nous y a beaucoup aidés. Le travail a été fait par vous tous, administrations et acteurs du territoire pour notamment retenir les thématiques prioritaires », a rappelé Georges Armengol, au nom des CdC.

### ■ 2-CLS rural dans le département

« Je salue l'idée de diagnostiquer les besoins et le lien entre tous les services sanitaires et sociaux sur le territoire. L'ARS et le Département ont été présents pour accompagner ce diagnostic mais celui-ci est parti du terrain avec le Codes66 et Chemin faisant. Nous signons aujourd'hui le 2<sup>e</sup> CLS en mi-



Élus et représentants de l'État lors de la signature : Fanny Rouquette, les conseillère départementales Damienne Beffara chargée de la santé et Hélène Josende, Dominique Marchand, Jean-Pierre Abel, Hermeline Malherbe, Jean-Luc Molinier vice-président de la CdC Capcir Haut-Conflent, Jacqueline Armengou directrice de Chemin Faisant et Georges Armengol président de la CdC Pyrénées-Cerdagne.

Photo F. Berlic

lieu rural du département, après celui de l'Agly-Fenouillèdes. L'enjeu est de jouer avec la complémentarité des acteurs de la santé (...), s'est réjouie Hermeline Malherbe, présidente du CD66.

« L'ARS, dans le cadre de son projet régional de santé, s'est très vite impliquée dans les CLS car nous étions convaincus de cette nécessité d'avoir ces échanges les plus proches avec les élus et les professionnels de la santé. Quant au financement tripartite de ce CLS exemplaire, entre l'ARS, le CD66 et les deux CdC pour permettre l'embauche d'une coordinatrice, Fanny Rou-

quette, c'est une dynamique que nous avons lancée en Languedoc-Roussillon », s'est exprimée Dominique Marchand, directrice régionale par intérim de l'ARS. « J'espère que ce CLS, dans l'avenir, nous apportera tout ce qui nous faudra au niveau du territoire pour faire face à ce qui peut être gênant au niveau du domaine de la santé », soulignait Jean-Pierre Abel, maire de Bolquère, Pyrénées 2000. L'ensemble des professionnels de santé du territoire était présent pour assister à la signature de ce CLS majeur pour le territoire.

Frédérique Berlic

## Fanny Rouquette, coordinatrice du CLS

Le CLS est destiné à articuler les dispositifs de santé existants afin de renforcer la qualité de la mise en œuvre de la politique de santé au niveau territorial. Le travail de coordination sera mené par Fanny Rouquette de Chemin faisant, association qui connaît l'ensemble du réseau et qui joue un rôle central en matière de prévention santé depuis de nombreuses

années sur le territoire de Cerdagne, Capcir et Haut-Conflent.

La coordination sera soutenue et accompagnée à la fois par une équipe locale d'animation et par des sphères de gouvernance nécessaires au bon fonctionnement de ce dispositif.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Pyrénées Catalanes**



**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Occitanie

**Santé**

La Communauté de communes engagée dans un Contrat Local de Santé (CLS).

**Fanny Rouquette, coordinatrice du CLS au sein de l'association « Chemin Faisant »... Fanny, qu'est-ce qu'un CLS ?**

" C'est une démarche santé ciblée sur un territoire spécifique, qui, grâce à un portage politique et une dimension partenariale permet de répondre aux besoins des habitants en matière de santé au sens large. Le 9 octobre 2015, les deux Communautés de communes de notre territoire, l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales se sont engagés ensemble dans cette démarche. "

**Qu'est-ce que le CLS pourra apporter au territoire ?**

"Au travers de thématiques jugées prioritaires (que sont l'accès aux soins et aux droits, les personnes âgées, la santé mentale et les addictions), nous espérons pouvoir garantir un meilleur accès à la population aux services de santé, développer la prévention et améliorer la cohérence des interventions et la fluidité du parcours de prise en charge".

**Jean Luc Molinier, Maire de Saint-Pierre. Que pouvez-vous nous dire sur la santé et le social à l'échelle intercommunale ?**

"La Santé ! Quoi de plus important pour nos concitoyens ? Cela doit être notre préoccupation majeure. La santé ne consiste pas seulement à être « bien portant », c'est aussi, le bien être moral et social. Le Contrat Local de Santé (CLS) est l'outil de la consolidation du partenariat, entre les

collectivités, les professionnels de la santé et bien d'autres acteurs et structures du territoire. Il est le lien indispensable avec le « Contrat Régional de Santé ». La signature du CLS, autour de thèmes tels que l'accès aux soins et aux droits, la prévention, et la facilité des prises en charge, était une nécessité pour notre territoire, nous en attendons beaucoup".



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Signature du Contrat Local de Santé Cerdagne Capcir Haut-Conflent**

Le 9 octobre 2015, les deux Communautés de Communes « Pyrénées Cerdagne » et « Capcir Haut-Conflent », l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales se sont engagés dans une démarche visant à construire un projet territorial de santé. Cette démarche se base sur la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (loi communément appelée HPSJT) qui précise que « la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de la mise en œuvre de contrats locaux de santé conclus par l'Agence Régionale de Santé notamment avec les collectivités territoriales [...] portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques des soins et d'accompagnement médico-social ».



par les acteurs locaux afin de réduire les inégalités sociales de santé et de combler les manques repérés. Elles sont nombreuses et sont regroupées dans 3 axes stratégiques :  
- garantir l'accès à la population aux services de santé  
- développer la prévention  
- améliorer la cohérence des interventions et la fluidité du parcours de prise en charge. Si l'on considère la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité », les élus locaux et territoriaux sont des acteurs légitimes des contrats locaux de santé depuis leur triple capacité de décideur de politiques ayant un impact sur la santé, de gestionnaire d'équipements de santé et surtout, de représentant des citoyens et de leurs besoins.

L'Association Chemin Faisant a été choisie pour le travail de coordination de cet outil. Cette structure qui existe depuis 13 ans connaît l'ensemble du réseau et joue un rôle central en matière de prévention santé depuis de nombreuses années sur ce territoire (voir encadré). Fanny Rouquette, responsable de l'Association Chemin Faisant assure cette coordination du CLS, soutenue et accompagnée à la fois par une équipe locale d'animation et par des sphères de gouvernance nécessaires au bon fonctionnement de ce dispositif.

Par le dialogue et la dimension partenariale qu'il apporte, le Contrat Local de Santé est un lieu d'expression et de démocratie sanitaire, dans la mise en œuvre concrète d'une démarche santé ciblée géographiquement et adaptée aux besoins de santé des populations les plus vulnérables.

Ces contrats participent à la réduction des inégalités territoriales et sociales en agissant sur les déterminants de la santé (logement, transports, environnement physique, cohésion sociale etc.). Les habitants et les acteurs locaux associatifs et institutionnels en lien avec la santé ont été impliqués dans la réalisation d'un diagnostic de 2012 à 2014. Ce travail commun a permis de mettre en valeur les indicateurs santé de notre territoire, de repérer les manques et les besoins, les publics à cibler prioritairement. Cette phase de diagnostic a permis également de mettre en valeur les compétences qui existent sur ce territoire et une volonté de poursuivre le dynamisme partenarial qui existe déjà et qui est un levier nécessaire à ce dispositif. De ce diagnostic, sont ressortis des thématiques jugées prioritaires :  
- l'accès aux soins et l'accès aux droits  
- l'isolement et le parcours des personnes âgées  
- la santé mentale  
- de la prévention au parcours de soins en addiction

Même si les bénéfices d'un tel outil de développement local seront perceptibles pour chaque habitant, les publics les plus vulnérables (en particulier les jeunes, les saisonniers et les personnes âgées) seront les premiers concernés par les mesures prises. Plusieurs pistes d'action ont été proposées

**Présentation de l'Association Chemin Faisant**

Depuis 13 ans, l'Association Chemin Faisant a pour vocation d'intervenir dans le domaine de la santé par le biais d'entretiens psychologiques et d'actions collectives d'information, de sensibilisation et de prévention s'adressant à la population du territoire Cerdagne, Capcir et Haut-Conflent dans l'objectif principal d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de ses habitants. Elle se situe donc dans le large champ de la santé telle que le définit l'Organisation Mondiale de la Santé comme un « état de bien-être complet physique, mental et social et non seulement par l'absence de maladies ou d'infirmités ».

Pour cela, elle intervient sur les déterminants de santé que sont l'éducation, la parentalité, la nutrition, les addictions, la sexualité, le lien social, le lien intergénérationnel et autres.

- Ses moyens :
1. Ecoute et soutien par le biais d'entretiens psychologiques confidentiels sur 3 Points Ecoute (Bourg-Madame, Font-Romeu et Las Angles) à destination des jeunes de 12 à 25 ans, des seniors (à partir de 50 ans) et des familles (en attente d'habilitation pour les 6-12 ans).
  2. Mise en place d'actions collectives de prévention (cycle de rencontres, conférence, projections-débat, interventions dans les établissements...)
  3. Mise en place d'actions dans le cadre de la parentalité
  4. Mise à disposition de documentation santé et d'outils pédagogiques fournis à l'INPES
  5. Travail en réseau avec les partenaires institutionnels et associatifs (organisation de rencontres inter-partenariales sur des thématiques diverses, études de terrain...)
  6. Organisation de formations

**CONTACTS :**  
ASSOCIATION CHEMIN FAISANT 2 Rue de la Lisse - Parc d'activité 66800 Salligouste  
04 68 04 84 17 - 06 71 21 10 80 - cheminfaisant66@wanadoo.fr  
Site web : www.cheminfaisant-asso.fr  
Page Facebook : association Chemin Faisant



**Fanny ROUQUETTE**  
Coordinatrice du Contrat Local de Santé Association chemin faisant

**Fanny, vous êtes la coordinatrice du Contrat Local de Santé, pouvez-vous nous dire quelles sont les actions concrètes qui ont été réalisées dans le cadre du CLS ?**

C'est un travail d'animation et de coordination très large et diversifié. Il est question entre autres, de mettre en lien des acteurs locaux associatifs et institutionnels sur la question de la santé, soutenir la création ou le maintien de dispositifs qui répondent à un besoin repéré par le diagnostic, mettre en place et coordonner des actions de prévention santé avec différents partenaires. En tout, pas moins de 90 partenaires impliqués dans la démarche et 47 objectifs opérationnels à mettre en œuvre sur 3 ans (2015-2018).

Depuis que le CLS a été signé en octobre 2015, j'ai animé une cinquantaine de réunions entre acteurs locaux et départementaux, j'organise des actions d'information et de sensibilisation sur la thématique « prévention cancer » comme la Flash Mob du 15 octobre à Mate-male, je coordonne le programme territorial « Manger bouger pour mieux grandir en Cerdagne Capcir » mis en place dans 5 crèches du territoire sur la thématique « nutrition », je soutiens la création de 2 dispositifs au sein du Pôle gériatrique, et bien d'autres projets en cours sur les thématiques « accès aux droits/ accès aux soins », « addictions », « santé mentale », « personnes âgées ». Tout ce travail contribue depuis 1 an à dynamiser le territoire dans le domaine de la santé, à rendre cohérent le projet régional de santé face aux spécificités de notre territoire et à rendre accessibles les services de santé à toute la population, notamment aux personnes vulnérables. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir mais je suis confiante pour arriver à atteindre les objectifs que les 4 signataires se sont fixés.

## Un contrat local de santé pour le territoire

Le 9 octobre 2015 quatre partenaires, l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, les Communautés de Communes Pyrénées-Cerdagne et Capcir Haut-Confient ont signé le Contrat Local de Santé Cerdagne Capcir Haut-Confient. Cet outil de coordination permet de mieux répondre aux besoins spécifiques de santé des habitants du territoire. Le Contrat Local de Santé Cerdagne Capcir Haut-Confient se décline autour des 3 axes stratégiques suivants : garantir l'accès de la population aux services de santé, développer la prévention et améliorer la cohérence des interventions et la fluidité du parcours de prise en charge. La coordination du CLS a été confiée à l'Association Chemin Faisant en lien très étroit avec les signataires via les différentes sphères de gouvernance : comité de pilotage, comité de concertation et équipe locale d'animation.



**Signature du 2<sup>e</sup> Contrat Local de Santé**  
Sur la photo de gauche à droite : Jean-Louis Demelin Président Communauté de Communes Pyrénées Catalanes, Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Départemental, Damienne Boffara, Conseillère Départementale, Fanny Rouquette, coordinatrice du CLS, Georges Armengol, Président de la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne, et Guillaume Dubois, Directeur de l'ARS.



## Le Contrat Local de Santé 2<sup>e</sup> génération

Le mercredi 13 février 2019, la poursuite du Contrat Local de Santé a été actée avec les mêmes partenaires-signataires qu'en 2015, pour une durée de 3 ans (2019-2021), avec la poursuite des projets-phares du CLS 1 et le soutien aux dispositifs émergents répondant à des besoins identifiés.

Trois axes stratégiques transversaux ont été définis ainsi que des fiches d'actions. Ces trois axes structurent et déterminent les objectifs du Projet Local de Santé :

- Valoriser et rendre lisibles les acteurs (articulation et coordination)
- Améliorer le parcours de prise en charge
- Renforcer la prévention et le dépistage notamment pour les publics précaires

21 fiches-actions réparties en 6 thématiques prioritaires ont été validées : accès aux droits et aux soins, parcours et isolement des personnes âgées, addictions : de la prévention aux soins, parcours en santé mentale, nutrition/sport/santé, santé environnementale.

## Signature du Contrat local de santé

Georges Armengol et Jean-Louis Demelin, présidents des intercommunalités **Pyrénées Cerdagne** et **Pyrénées catalanes**, Hermeline Malherbe, présidente du conseil départemental et Guillaume Dubois, délégué départemental de l'Agence régionale de santé (ARS) ont signé le Contrat local de santé (CLS) 2<sup>e</sup> génération. Le CLS Cerdagne-Capcir-Haut Confient, outil d'animation et d'articulation territorial des politiques publiques en matière de santé, a été acté pour trois ans. Des responsables institutionnels et associatifs, professions libérales et élus ont participé à cet événement, démontrant le dynamisme engagé sur le territoire dans le domaine de la santé.



J.-L. Demelin, H. Malherbe, G. Armengol, G. Dubois et, debout, D. Boffara et F. Rouquette.

### Un outil

Avant de commencer, une minute de recueillement a été respectée en mémoire de Michel Bauloz, maire de Palau-de-Cerdagne. Puis, Fanny Rouquette, coordinatrice du CLS a présenté le bilan 2015-2018 et les ac-

tions menées avec les partenaires locaux. Elle a dévoilé les projets du CLS 2<sup>e</sup> génération, regroupés selon trois axes : valorisation et lisibilité des acteurs (articulation et coordination), amélioration du parcours de prise en charge et renforcement de la prévention et du dépistage notamment pour les publics précaires.

Le CLS est désormais perçu par de nombreux acteurs du territoire comme un outil dynamique créant du lien entre professionnels et permettant la mutualisation des compétences et des moyens de chacun pour proposer tou-

jours mieux aux habitants du territoire dans le secteur santé.

### Chemin faisant en coordinateur

L'association Chemin faisant a été choisie pour le travail de coordination et d'animation de cet outil. « L'association créée il y a 16 ans, connaît l'ensemble du réseau et joue un rôle important en matière de prévention santé et de cohésion sociale sur ce territoire. Le CLS n'est pas uniquement l'affaire des intercommunalités, du département ou de l'ARS : c'est vous tous qui devez le construire. En matière de santé,

nous savons qu'il y a des inquiétudes réelles » a souligné Georges Armengol. « Un CLS, c'est la preuve évidente qu'il y a de la vie sur un territoire et de la vie, c'est de l'emploi. En termes de santé, nous commençons à être armés avec des maisons médicales, des cabinets, l'hôpital », a ajouté Jean-Louis Demelin. « Si l'on doit retenir quelque chose de ce CLS, c'est qu'il résulte de la co-construction avec tous les acteurs du territoire. Il y a une vraie dynamique », s'est réjoui Guillaume Dubois. Puis faisant référence au Nid cerdan et au pôle pédiatrique de Cerdagne, mais également l'hôpital de Cerdagne, il a poursuivi : « Je ne peux pas éluder les problématiques actuelles. Une réflexion s'est notamment engagée sur l'hôpital ». Enfin, Hermeline Malherbe a conclu, en revenant sur la motion signée à l'unanimité des conseillers départementaux en faveur du Nid cerdan : « En aucun cas, il n'est justifié que cette Maison d'accueil spécialisée soit délocalisée ».

Frédérique Berlic

# La santé

## Le Contrat Local de Santé pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

Le CLS est un outil d'animation territoriale des politiques publiques en matière de santé. Il permet de consolider le partenariat local sur les questions de santé permettant de répondre aux enjeux prioritaires de santé du territoire et de soutenir des dynamiques locales. Ces contrats participent à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé (ISTS) en agissant sur les déterminants de la santé (éducation, habitudes de vie, culture, logement, mobilité, emploi, aménagement du territoire...) tout en tenant compte des besoins et des leviers existants dans les territoires.

Ce contrat, signé le 9 octobre 2015 entre les communautés de communes Pyrénées-Cerdagne et Pyrénées-Catalanes, le Département des Pyrénées-Orientales et l'Agence Régionale de Santé Occitanie, a été renouvelé en 2019. Nous sommes actuellement sur le CLS 2<sup>nd</sup>e génération jusqu'au 31 décembre 2022.

23 fiches-action sont travaillées durant ce CLS avec des axes-thématiques comme : «accès aux droits/soins», «parcours vieillissement», «santé mentale», «addictions», «nutrition-sport-santé», «santé-environnement», afin de :

- Valoriser et rendre lisible les dispositifs, les structures et les actions menées.
- Améliorer le parcours de prise en charge du patient.
- Renforcer la prévention et le dépistage.

Si 2022 est une année de préfiguration du CLS 3<sup>ème</sup> génération, les différentes actions en cours ou en projet sont maintenues.



### Signature du Conseil Local en Santé Mentale

Georges Armengol Président de la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne, Pierre Bataille Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes, Guillaume Dubois Délégué Départemental de l'Agence Régionale de Santé et Fabienne Guichard Directrice du Centre Hospitalier de Thuir, en présence de Michel Garcia Conseiller départemental ont signé le CLSM – Conseil Local en Santé Mentale « Montagnes catalanes ». Le CLSM est un espace de concertation et de coordination entre les élus locaux, la psychiatrie publique, les habitants, les usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Il a pour objectif de définir la politique locale en matière de santé mentale et de mettre en œuvre des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations, dans une démarche participative.



### Un poste intercommunautaire pour le Contrat Local de Santé Montagnes Catalanes

Anciennement Directrice de l'association Chemin Faisant, Fanny Rouquette assurait également la coordination du Contrat Local de Santé (CLS) à temps partiel depuis octobre 2015, date de la signature du CLS 1<sup>ère</sup> génération entre collectivités territoriales et l'ARS. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les élus locaux ont souhaité



intégrer le portage de la coordination au sein des 2 communautés de communes et à temps plein. Son rôle en tant que coordinatrice CLS Montagnes Catalanes (anciennement Cerdagne-Capcir-Haut-Conflent) sera d'être en lien avec tout le réseau « Santé » du territoire (les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux, les professionnels de santé, les associations, les élus locaux, les représentants d'usagers...), de favoriser la lisibilité de l'offre de santé, de mettre en lien les acteurs, de soutenir les dispositifs émergents qui correspondent aux besoins, d'articuler les politiques publiques en matière de santé sur le territoire, de mettre à jour le diagnostic santé et de garder une veille sur les problématiques locales en matière de santé, de coordonner des campagnes nationales de santé publique et le Forum Santé annuel...

## 5. RECAPITULATIF DES FICHES ACTION PAR AXES STRATEGIQUES

### Légende

AXE STRATEGIQUE 1 : VALORISER ET RENDRE LISIBLE LES ACTEURS (ARTICULATION ET COORDINATION)

AXE STRATEGIQUE 2 : AMELIORER LE PARCOURS DE PRISE EN CHARGE

AXE STRATEGIQUE 3 : RENFORCER LA PREVENTION ET LE DEPISTAGE NOTAMMENT POUR LES PUBLICS PRECAIRES

### FICHES-ACTION DEFINIES LORS DE LA SIGNATURE

FICHE-ACTION 1 : Organiser le Forum Santé annuel

FICHE-ACTION 2 : Mettre à jour l'annuaire santé territorial

FICHE-ACTION 3 : Communication des activités et des missions des structures

Valoriser tous les dispositifs/établissements/services et soutenir leur déploiement (via le Forum Santé, les réunions partenariales, les événements nationaux, la communication, ...) pour une meilleure lisibilité et visibilité auprès des habitants et des professionnels.

FICHE-ACTION 4 : Soutenir les actions de dépistage, de prévention et de vaccination

FICHE-ACTION 5 : recenser les programmes ETP existants et en déployer en fonction des besoins (en lien avec les MSP)

FICHE-ACTION 6 : Déployer la télémédecine dans les MSPP et les établissements de santé

FICHE-ACTION 7 : Faciliter l'accessibilité à l'information sur les droits

FICHE-ACTION 8 : Améliorer l'accès aux soins et à la prévention des PA et des publics précaires

FICHE-ACTION 9 : Soutenir la création d'un accueil de jour et de solution de répit aux aidants

FICHE-ACTION 10 : Articuler et valoriser les différentes actions de prévention santé/lien social/intergénérationnelles menées auprès des personnes âgées et des aidants

FICHE-ACTION 11 : Travailler la question de la coopération des acteurs à domicile (en lien avec la MAIA et les MSPP)

FICHE-ACTION 12 : Travailler en lien avec la MAIA sur la question de la sortie d'hospitalisation pour les personnes âgées

FICHE-ACTION 13 : Mettre en place un CLSM – Conseil Local en Santé Mentale avec le CH de Thuir

FICHE-ACTION 14 : Soutenir les programmes sur le développement des compétences psychosociales et apprentissages auprès des écoles et collèges/lycées

FICHE-ACTION 15 : Agir sur les comportements addictifs des personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité (via le MOIST et les interventions-santé dans les associations de solidarités et chantiers d'insertion)

FICHE-ACTION 16 : Poursuivre le suivi et la coordination des actions menées dans le cadre de Collectivités actives PNNS et y intégrer d'autres publics

FICHE-ACTION 17 : Construire un projet de territoire « sport et santé »

FICHE-ACTION 18 : Renforcer l'appropriation de la santé environnementale pour les citoyens par les collectivités territoriales et les acteurs locaux

FICHE-ACTION 19 : Poursuivre la campagne de mesure du radon dans l'habitat débuté lors du CLS1

FICHE-ACTION 20 : Développer les actions d'amélioration du logement (MSP/GCS/PIOG) en améliorant l'information sur les aides possibles en matière d'amélioration de l'habitat : CARSAT, Conseil Départemental, ANAH, Habitat et développement...

FICHE-ACTION 21 : Articuler le lien entre les acteurs et les dispositifs

FICHE-ACTION 22 : Mettre en place un parcours de promotion à la santé/éducation à la santé en articulation entre tous les intervenants auprès des enfants/adolescents (en y intégrant d'autres thématiques) en lien avec les CESC – Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

FICHE-ACTION 23 : Travailler sur la mobilité pour améliorer l'accès aux soins



**AUTRES FICHES-ACTION (DEFINIES POST-SIGNATURE)**

Soutenir le déploiement de l'exercice coordonné

Renforcer la coopération transfrontalière

Soutenir la création d'un nouveau dispositif de soins supports en oncologie

Soutenir le déploiement du PAT - Projet Alimentaire de Territoire « Alim d'Aqui »

Déployer des actions Culture & santé

Soutenir les actions Egalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations du genre

Soutenir le déploiement de la formation locale

Gérer sur le plan logistique la collecte de dons pour l'Ukraine

Soutenir le déploiement de l'HAD

Soutenir la création de logements pour personnes âgées de type « Habitat inclusif »



**6. ETAT D'AVANCEMENT PAR FICHES ACTION**
**Etat d'avancement : 0% / 25% / 50% / 100%**

AXE STRATEGIQUE 1 : VALORISER ET RENDRE LISIBLE LES ACTEURS (ARTICULATION ET COORDINATION)	Etat d'avancement
<b>FICHE-ACTION 1 : Organiser le Forum Santé annuel</b>	
Rendre lisible et visible les structures, les dispositifs et les associations qui œuvrent sur notre territoire en matière de santé (accès aux droits, accompagnement médico-social, soins de suite et de réadaptation, soins hospitaliers, prévention santé, dépistages, ...)	75%
Mieux se connaître entre partenaires	100%
Soutenir le Train de la santé (projet porté par la Mutualité Française) en 2019	0%
<p><u>Partenaires :</u> Toutes les structures locales</p> <p><u>Tâches réalisées :</u> Forum organisé en octobre 2019 pour la 3<sup>ème</sup> édition En 2020-2021 pas possible d'organiser ce type d'événement en raison de la pandémie COVID-19 Projet de reproduire le forum en 2023 En remplacement du Forum Santé, la coordinatrice a permis de maintenir la dynamique partenariale avec un Séminaire annuel (83 participants en novembre 2021 aux Angles et une soixantaine en décembre 2022)</p> <p><u>Perspectives :</u> Réflexion en cours pour reconduire ce type de projet – sondage en cours auprès des partenaires, élus et représentants des usagers + échanges en séminaire santé – majoritairement, les personnes interrogées souhaitent voir pérenniser le Forum Santé.</p> <p><u>Point de vigilance CLS 3 :</u> A voir comment poursuivre ce type d'événement grande ampleur avec une équipe-projet et des moyens nécessaires</p>	
<b>FICHE-ACTION 2 : Mettre à jour l'annuaire santé territorial</b>	
Rendre lisible et visible toutes les structures du territoire en lien avec la santé (notamment les consultations de spécialistes)	75%
Informers les agents de 1 <sup>ère</sup> ligne pour qu'ils puissent donner l'information aux habitants	50%
Améliorer le recours aux soins et à la prévention par meilleure visibilité de l'offre	75%
<p><u>Partenaires :</u> Toutes les structures locales Elus et mairies France service Maison sociale</p> <p><u>Tâches réalisées :</u> MAJ de l'annuaire santé (doc Excel avec une dizaine de pages thématiques) + PPT sur l'organisation de la santé (transmis aux directions des structures) : documents à consulter auprès de la coordinatrice CLS Formation faite auprès des agents de la Maison Sociale + France Service</p> <p><u>Perspectives :</u> Reste travail de MAJ autour des spécialistes Dès sa MAJ, transmission aux mairies + partenaires Programmer une formation agents de mairies et secrétaires médicales en 2023</p>	



Point de vigilance CLS 3 :

Poursuite de ce travail car Fiche-action importante

**FICHE-ACTION 3 : Communication des activités et des missions des structures**

Valoriser tous les dispositifs/établissements/services et soutenir leur déploiement (via le Forum Santé, les réunions partenariales, les événements nationaux, la communication, ...) pour une meilleure lisibilité et visibilité auprès des habitants et des professionnels.

Valoriser leurs missions et leurs activités via la page Facebook @cls.cerdagne.capcir.hautconflent, via le Forum Santé et les événements nationaux (SISM, Mois sans tabac) pour une meilleure lisibilité et visibilité auprès des habitants et des professionnels.	75%
--	-----

Créer un temps dédié à la communication et valorisation de leurs missions sur la page Facebook et diffusé sur les réseaux sociaux	25%
---	-----

Partenaires :

Toutes les structures locales

Tâches réalisées :

Durant la crise sanitaire sur les activités de chacun

Communication Facebook pour les activités des structures

Proposition faite aux établissements de communiquer sur leurs structures sur Facebook : pas eu de retour

Travail engagé sur la lisibilité et visibilité de l'offre de santé avec l'instance de concertation et la commission spécifique

Perspectives :

Poursuite de ce travail sur le CLS3

Point de vigilance CLS 3 :

Enorme travail pour renforcer la communication ! trouver le ou les supports adaptés (site web, référent santé, mairies, etc.)

**FICHE-ACTION 7 : Faciliter l'accessibilité à l'information sur les droits**

Développer le nombre de conventions entre CPAM/EPCI et CPAM/associations	25%
--	-----

Permettre un lien de proximité entre structures d'accès aux droits	100%
--	------

Partenaires :

CPAM

Mairies

France service

Maison Sociale

Tâches réalisées :

Seulement 1 convention avec CPAM / Osséja en 2019

Ensuite arrêt de ce travail : COVID et arrivée des Maisons France Service

Absence de conventions CPAM avec les communes car Maison France Services sur les territoires

Faciliter le lien entre les agents France Service et les agents de la Maison Sociale avec une réunion annuelle

Perspectives :

Objectif à ne pas reproduire à l'identique

Rester disponible pour maintenir le lien entre les services d'accès aux droits



**FICHE-ACTION 10 : Articuler et valoriser les différentes actions de prévention santé/lien social/intergénérationnelles menées auprès des personnes âgées et des aidants**

Faire du lien entre tous les partenaires qui proposent des actions de prévention santé	100%
Recenser les différentes actions et les rendre lisible et visible auprès des habitants et des professionnels	75%
Articuler les différentes actions afin de ne pas créer de la confusion et de pas mettre en place des actions redondantes ou inutiles	100%

Partenaires :

Toutes les associations concernées  
 Maison sociale  
 CFPPA  
 Cap Prévention

Tâches réalisées :

Réunions semestrielles avec les partenaires + MAJ Flyer de recensement des activités prévention santé / lien social (doc à consulter auprès de la coordinatrice CLS) + aide à la diffusion de l'information  
 2020-2021 : Moins d'actions en raison du COVID  
 Moins d'actions en raison du COVID mais création d'une cartographie pour mieux visualiser les actions sur le territoire et mieux les répartir

Perspectives :

A maintenir mais peut-être généraliser ces objectifs avec un travail plus global sur la coordination, la valorisation et l'articulation des actions

Point de vigilance CLS 3 :

Reste à renforcer la communication de ces actions !

**FICHE-ACTION 11 : Travailler la question de la coopération des acteurs à domicile (en lien avec la MAIA et les MSPP)**

Rendre lisible l'organisation de la prise en charge du patient à domicile	50%
Repérer les problématiques dans la coopération	25%
Trouver une solution pour améliorer cette PEC et la coopération des différents acteurs en prenant en compte les différents obstacles règlementaires	25%

Partenaires :

MAIA  
 DAC66  
 Structures locales concernées dont principalement MSP et Hôpital de Cerdagne

Tâches réalisées :

2019 : Participation au GT de la MAIA sur cette thématique avec la création d'une fiche de liaison pour les intervenants à domicile (travail départemental)  
 2022 : Travail sur les parcours santé avec l'instance de concertation qui permet de repérer les problématiques et d'échanger entre partenaires pour favoriser l'interconnaissance et la recherche de solutions + lien avec le DAC – Dispositif d'Appui à la Coordination (créé en juillet 2022)

Perspectives et point de vigilance CLS 3 :

Objectif à rendre plus généraliste sur la coopération entre acteurs quel que soit le parcours santé en favorisant l'interconnaissance et le travail d'articulation, pas que sur les acteurs du domicile



FICHE-ACTION 21 : Articuler le lien entre les acteurs et les dispositifs	
Faire du lien entre les partenaires locaux à l'occasion de GT ou d'évènement	100%
Jouer un rôle de médiateur /coordinateur entre les dispositifs lorsque cela s'avère nécessaire et qu'une demande est formulée	100%
<p><u>Partenaires :</u> Toutes les structures locales En fonction des besoins</p> <p><u>Tâches réalisées :</u> Mission permanente sur tous les GT et événements (dont Forum Santé et Séminaire Santé) Rôle d'articulation et d'intermédiation entre : Maison sociale / France Service CPTS/CLS/DAC Hôpital de proximité / structures de prévention santé et de dépistage</p> <p><u>Perspectives :</u> Rôle-phare de la coordination CLS ! Objectif phare du CLS à reconduire</p> <p><u>Point de vigilance CLS 3 :</u> 1 axe à part entière au vu de son importance et du temps passé à cet objectif par la coordinatrice CLS</p>	
<p><b>Conclusion / Perspectives Axe 1 (65,3 % de réalisation) :</b> Cet axe-là est l'axe-pilier de la coordination du CLS sur un territoire, c'est une mission-clé de la coordinatrice CLS, qui passe une bonne partie de son temps à mettre en œuvre cette articulation entre acteurs et entre dispositifs, à favoriser l'interconnaissance, à rendre lisible l'offre de santé, à mettre en lien les partenaires en fonction d'une thématique ou d'une problématique repérée. Même si les 2 événements-phares coordonnés par le CLS - le Forum santé et le Séminaire Santé - et qui travaillent principalement sur cet objectif général, les groupes de travail, les différentes réunions et les commissions permettent d'y travailler également tout au long de l'année. Il existe sur ce territoire une bonne dynamique partenariale qui facilite ce travail-là. Les partenaires répondent toujours présents et acceptent de travailler ensemble même si leurs missions se ressemblent. Néanmoins, si la coordinatrice a une vision globale et assez précise de l'offre de santé, il reste à renforcer la communication sur ce territoire auprès des professionnels mais surtout des habitants : missions des différentes structures et des dispositifs, actions de prévention, offre de soins, accès aux droits, événements, etc. Le travail engagé en 2022 par les présidents des 2 communautés de communes et l'ARS avec la création de l'instance de concertation santé et la commission « lisibilité et visibilité de l'offre » est à poursuivre sur le CLS 3ème génération.</p>	
<b>AXE STRATEGIQUE 2 : AMELIORER LE PARCOURS DE PRISE EN CHARGE</b>	
	Etat d'avancement
<b>FICHE-ACTION 5 : recenser les programmes ETP existants et en déployer en fonction des besoins (en lien avec les MSP)</b>	
Rendre visible les programmes ETP existants et les valoriser	100%
Repérer les besoins en matière d'ETP en fonction des maladies chroniques fréquentes	50%
Déployer les programmes en fonction des maladies chroniques fréquentes	50%
<p><u>Partenaires :</u> Etablissements sanitaires MSP et professionnels libéraux</p> <p><u>Tâches réalisées :</u> Travail de recensement effectué et finalisé / transmission MSP</p>	



Mise en place d'un programme de formation locale avec La Solane  
1ere formation locale ETP

Perspectives :

Travail à poursuivre après le recensement des programmes et des besoins

Point de vigilance CLS 3 :

Travail à poursuivre sur le CLS3 avec les MSP – lien avec la CPTS

**FICHE-ACTION 6 : Déployer la télémédecine dans les MSPP et les établissements de santé**

Améliorer l'accès aux soins, en particulier dans les zones éloignées.	0%
---	----

Permettre une meilleure prise en charge au plus près du lieu de vie des patients et contribuer aux prises en charge coordonnées par les professionnels de santé et les professionnels du secteur médico-social.	0%
---	----

Partenaires :

Etablissements sanitaires  
Maisons de santé et professionnels libéraux  
DD ARS

Tâches réalisées :

Objectif non réalisé depuis 2019

Fin 2022, contact pris avec les coordinatrices des Maisons de santé + DDARS pour savoir ce qui est mis en place et comment ça fonctionne.

Perspectives :

Faire un état des lieux fin 2022 – travail à mener avec les Maisons de santé + établissements de santé + DDARS avec la MAJ du diagnostic santé

A voir si objectif CLS ? Plutôt mission CPTS/Maison de santé/Hôpitaux

**FICHE-ACTION 8 : Améliorer l'accès aux soins et à la prévention des PA et des publics précaires**

Améliorer la diffusion de l'information	75%
---	-----

Améliorer la participation des personnes en perte d'autonomie et en situation d'isolement	75%
---	-----

Partenaires :

Structures locales concernées dont associations intervenantes auprès de ces publics-là et Maison Sociale

Tâches réalisées :

Création d'un flyer pour les personnes de plus de 60 ans + mise à jour semestrielle + communication régulière Facebook + mailing

Travail sur le repérage de la fragilité en GT Parcours vieillissement

Réunion avec les associations caritatives pour améliorer l'articulation des actions avec le public précaire

Mise en place de la commission « représentant d'usagers/patients/familles » et commission « Parcours de santé » dont sous-groupe « parcours vieillissement »

Perspectives :

Encore du travail à mener pour renforcer cette communication et voir pour déployer un poste de médiateur santé.

Maintenir les rencontres avec les partenaires et construire un schéma lisible en matière de parcours vieillissement

Point de vigilance CLS 3 :

L'inscrire comme objectif CLS3



**FICHE-ACTION 9 : Soutenir la création d'un accueil de jour et de solution de répit aux aidants**

Procéder à un diagnostic croisé pour faire apparaître les besoins et les leviers	100%
Soutenir le porteur de projet dans la demande de subvention	50%

Partenaires :

Toutes les structures du parcours vieillissement  
 MAIA / DAC  
 Département / ARS

Tâches réalisées :

2019-2020 : Poursuite du travail de diagnostic avec le sondage auprès des professionnels libéraux et des structures  
 Synthèse des 4 sondages et finalisation du diagnostic + présentation de ce travail dans différentes instances MAIA/CLS (document à consulter auprès de la coordinatrice CLS)  
 Relancer l'ARS et le Département pour la mise en place de l'AJ  
 Porteur de projet identifié

Perspectives :

Visite d'AJ à programmer  
 Mettre plus de temps sur cette fiche-action pour que ça avance !

Point de vigilance CLS 3 :

Faire rentrer ce projet dans le Schéma des solidarités + PRS3 et l'inscrire sur le CLS3  
 S'assurer que l'ARS et le CD66 valident

**FICHE-ACTION 12 : Travailler en lien avec la MAIA sur la question de la sortie d'hospitalisation pour les personnes âgées**

Rendre lisible l'organisation de la sortie d'hospitalisation	25%
Repérer et lister les problématiques rencontrées	25%
Trouver une solution pour améliorer cette PEC et la coopération des différents acteurs	75%

Partenaires :

Toutes les structures départementales et locales du parcours vieillissement  
 MAIA / DAC  
 Hôpital de Cerdagne  
 MSP

Tâches réalisées :

Participation au GT de la MAIA sur cette thématique avec la création d'une fiche de liaison entre l'Hôpital et la médecine de ville (travail départemental)  
 La MAIA est devenue DAC au 1er juillet 2022 – à revoir avec le DAC sur la poursuite de ce travail-là + revoir avec le GT Parcours vieillissement  
 L'Hôpital de Cerdagne a mis en place un système de messagerie pour faciliter le lien avec les MG. Cette solution a l'air de fonctionner  
 Lien entre acteurs maintenu grâce au GT.

Perspectives :

Objectif repris par un travail commun Hôpital de Cerdagne / MSP et qui semble fonctionner. Voir comment fonctionne le GCS.  
 Maintenir une veille générale sur le CLS3 en lien avec les MSP et la CPTS mais pas reconduction de cet objectif en l'état

Point de vigilance CLS 3 :

Poursuite de ce travail avec le DAC



**FICHE-ACTION 13 : Mettre en place un CLSM – Conseil Local en Santé Mentale avec le CH de Thuir**

Mise en place d'une cellule de gestion de cas complexe	75%
Mise en place d'un protocole des urgences psychiatriques	25%
Organisation annuelle des SISIM	100%
Réflexion sur la mise en place d'un HDJ psychiatrique transfrontalier	100%
Mise en place d'actions de sensibilisation à la santé mentale et à la psychiatrie	25%

Partenaires :

CH de Thuir  
 Elus  
 Hôpital de Cerdagne  
 Toutes les structures locales de santé mentale + partenaires associés en fonction de la thématique  
 Altaia  
 ARS/Cat Salut

Tâches réalisées :

Présentation du CLSM et son plan d'action aux élus  
 Signature du CLSM le 3 mars 2022 + rencontres de CLSM en département avec leur cellule  
 Participation aux GT du DART + aide au diagnostic  
 Poursuite du travail de soutien de ce projet DART et présentation aux élus + acteurs locaux  
 Bonne dynamique autour des SISIM

Perspectives :

Plan d'action spécifique au CLSM

Point de vigilance CLS 3 :

Bien asseoir la gouvernance du CLSM et inscrire la création du GEM et de la participation active des usagers dans cette gouvernance

**FICHE-ACTION 14 : Soutenir les programmes sur le développement des compétences psychosociales et apprentissages auprès des écoles et collèges/lycées**

Soutenir les actions visant la prise de conscience chez l'adolescent de sa valeur personnelle et de ses compétences afin de réduire les conduites à risque (liées à la consommation de drogues et/ou alcool, sexualité, prise de risques...) via une formation et un accompagnement à destination des professionnels	100%
Favoriser la mise en place des sessions de formation PRODAS	100%

Partenaires :

Associations régionales œuvrant dans l'adolescence dont PAEJ Montagne au niveau local  
 Etablissements scolaires et structures accueillant des jeunes  
 Education Nationale

Tâches réalisées :

Soutien de ce type de programmes via les établissements scolaires et auprès des professionnels de l'adolescence  
 Intégration du CLS dans un travail régional sur un manifeste ProDAS (document consultable auprès de la coordinatrice CLS) + soutenir ce type de programme dans le PRS3

Perspectives :

Poursuite de ce travail sur le CLS3 via le plan d'action du CLSM

Point de vigilance CLS 3 : voir pour mise en place d'un GT spécifique « santé des jeunes »



**FICHE-ACTION 23 : Travailler sur la mobilité pour améliorer l'accès aux soins**

Faciliter les trajets vers le soin et la prévention/dépistage	50%
Valoriser les transports déjà existants et les projets qui faciliteraient cet objectif	50%
Faciliter l'accès au Forum Santé annuel des scolaires et des habitants	50%

Partenaires :

Elus  
 Région  
 PNR  
 Tous les partenaires

Tâches réalisées :

Essayer de construire des projets en fonction de cette problématique + participer à des GT Mobilité + insérer une page « transports » dans l'annuaire santé  
 Communication sur les solutions de transports sur le flyer du Forum Santé + proposition système de covoiturage à la demande  
 Participer aux réunions organisées par le PNR

Perspectives :

Travail complexe et dépendant de plusieurs paramètres inhérents au domaine de la santé – le CLS ne peut certainement pas faire mieux mais peut travailler cette problématique avec d'autres partenaires

Point de vigilance CLS 3 :

A inscrire dans un travail autour des déterminants de santé mais pas objectif précis

**Conclusion / Perspectives Axe 2 : 60,2 % de réalisation**

Sur cet axe, certains objectifs ont bien avancé et d'autres un peu moins. Plusieurs paramètres expliquent une avancée moyenne pour certains objectifs : manque de disponibilités des professionnels libéraux en lien principalement avec la création d'une Maison de santé en Cerdagne qui leur prend beaucoup de temps, la gestion de la crise COVID, beaucoup de réunions de travail (instance de concertation + HAD + CPTS), etc. Même si les coordinatrices MSP se rendent très disponibles pour travailler en lien avec le CLS, ainsi que certains professionnels libéraux, la création d'une CPTS pourrait à terme faciliter ce travail-là sur les parcours de santé, à la condition d'une articulation efficace CLS/CPTS.

La commission « Parcours de santé » de l'instance de concertation permet d'avancer néanmoins sur cet objectif de rendre lisible les différents parcours de santé, de repérer les problématiques repérés et de trouver des solutions.

Le CLSM, désormais signé, permet au parcours « santé mentale » une meilleure visibilité avec une gouvernance spécifique.

Sur le parcours « vieillissement », les travaux se poursuivent avec le GT spécifique : repérage de la fragilité, amélioration de la visibilité des dispositifs existants, mise en place de l'accueil de jour, etc.

Sur le parcours « cancer », en dehors de la promotion du dépistage organisée (Mas Bleu et Octobre Rose), de grandes avancées ont eu lieu grâce à l'obtention d'un financement pour la mise en place de soins-supports.

Reste à travailler sur l'amélioration de l'accès aux soins et à la prévention et la question de la mobilité qui est une problématique centrale sur notre territoire, inhérente au CLS. Par contre, d'autres solutions peuvent être recherchées comme la création d'un poste de médiateur santé.



AXE STRATEGIQUE 3 : RENFORCER LA PREVENTION ET LE DEPISTAGE NOTAMMENT POUR LES PUBLICS PRECAIRES	Etat d'avancement
<b>FICHE-ACTION 4 : Soutenir les actions de dépistage, de prévention et de vaccination</b>	
Soutenir les actions de dépistage et de prévention en cours ou en projet sur le territoire (via la page Facebook, le Forum Santé ou des actions ponctuelles)	100%
Inciter les structures à intervenir davantage auprès des publics précaires (via les associations caritatives ou les chantiers d'insertion)	75%
<p><u>Partenaires :</u>            Toutes les structures concernées            Chantiers d'insertion            Associations d'aide alimentaire</p> <p><u>Tâches réalisées :</u>            Communication permanente sur Facebook dès qu'une action se met en place            Création d'un flyer de recensement des actions de santé publique menées sur le territoire (document à consulter auprès de la coordinatrice CLS)            Mise en place d'actions pérennes comme : Mars Bleu, Octobre Rose, SISM, Mois sans tabac, SEV ,Forum Santé, PNNS, etc.            Certaines structures ont accompagné leurs bénéficiaires au Forum ou sur certains événements            Réunion avec les associations caritatives et les chantiers pour améliorer la communication des actions avec le public précaire            Participation au Copil PRAPS fin 2022 organisé par l'ARS et animé par l'IREPS</p> <p><u>Perspectives :</u>            Poursuite de cet objectif sur le CLS3            Travail important mais qui est « personne-dépendante » en fonction des structures            Réinviter les partenaires à une réunion pour échanger ensemble sur les problématiques rencontrées</p> <p><u>Point de vigilance CLS 3 :</u>            Participer plus activement au GT du PRAPS</p>	
<b>FICHE-ACTION 15 : Agir sur les comportements addictifs des personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité (via le MOIST et les interventions-santé dans les associations de solidarités et chantiers d'insertion)</b>	
Proposer des actions de prévention via la campagne nationale annuelle « Mois sans tabac »	100%
Proposer des interventions en amont ou lors du Mois sans tabac auprès de structures qui accueillent des publics-cibles	75%
Soutenir le déploiement des dispositifs « addictions » tels que la CJC et les permanences CSAPA	100%
<p><u>Partenaires :</u>            Structures intervenantes            DD ARS            IREPS            Chantiers d'insertion            Associations caritatives            Association Addictions France            MSP</p> <p><u>Tâches réalisées :</u>            Programmation annuelle d'actions Mois sans tabac avec des GT pour préparer, articuler et communiquer sur les actions            Réunion avec les associations caritatives et les chantiers pour améliorer la communication des actions Mois sans tabac avec le public précaire</p>	



Soutien à la création de la permanence du CSAPA et CJC sur le territoire  
Lettre de soutien au déploiement de poste sur la basse-Cerdagne et le Capcir

Perspectives :

Poursuite de l'articulation de cette campagne nationale annuelle  
Travail qui est « personne-dépendante » en fonction des structures  
A poursuivre si des besoins sont repérés – objectif à intégrer de façon plus large

**FICHE-ACTION 16 : Poursuivre le suivi et la coordination des actions menées dans le cadre de Collectivités actives PNNS et y intégrer d'autres publics**

Poursuivre la coordination des actions Manger bouger (en place depuis 2014) de ses dossiers de demande de subvention jusqu'à son évaluation	100%
Obtenir des financements pérennes et un CPOM sur ces actions	100%
Valoriser les actions menées notamment via la signature de la charte « Villes actives PNNS » par les 2 CDC	100%
Soutenir les projets émergents et venant compléter l'offre	75%

Partenaires :

RépliqueS66  
Profession Sport  
Mutualité Française  
ARS  
Réseau national PNNS  
PAT Alim d'Aqui  
Crèches  
Clubs de seniors

Tâches réalisées :

Poursuite de la coordination des actions PNNS avec toutes les structures  
Amélioration de la communication et de la valorisation du programme (identité visuelle, achats 2 kakémonos, invitations etc.)  
Reconduction des financements annuels  
Signature de la charte villes actives PNNS en juin 2019 entre les 2 CDC et l'ARS  
Signature du CPOM 2021-2024  
Recensement des besoins pour mettre en place des actions et les valoriser dans le programme territorial  
Co-réalisation de vidéos sur ce programme avec le Réseau national PNNS (vidéo visionnable sur la chaîne YouTube du CLS <https://www.youtube.com/channel/UCagcjN-4TNDyp7bQOX-KGDw> )

Perspectives :

Reste à créer un flyer de présentation du programme et améliorer l'évaluation  
Poursuite de ce travail de valorisation des actions et de recensement des besoins de nouveaux publics pour mettre en place des actions

**FICHE-ACTION 17 : Construire un projet de territoire « sport et santé »**

Poursuivre le diagnostic sur les attentes des acteurs de la santé et du sport	100%
Coordonner les acteurs déjà présents et repérés et en déployant les dispositifs de type « Sport sur ordonnance » ou « Bougez sur ordonnance »	100%
Développer une image positive « sport et santé » en co-développement avec le tourisme-santé (intérêt de développement économique)	50%
Mettre en place un accompagnement des professionnels pour adapter leurs réponses aux besoins	100%

Partenaires :

Maison Sport-Santé



Profession Sport 66  
 DRAJES  
 SDEJS  
 ARS  
 Elus  
 Structures sanitaires  
 Clubs sportifs  
 STAPS et CREPS/CNEA

Tâches réalisées :

Mise en place de journée d'échange annuelle Sport-santé avec les différents partenaires  
 Travail régulier avec Profession Sport et la DRAJES pour obtenir les financements des programmes « Bougez sur ordonnance » sur le territoire  
 Création de la Maison Sport-Santé de l'ALEFPA et lien très régulier depuis l'arrivée de la coordinatrice  
 Présentation de ce programme auprès de toutes les Maisons de santé  
 Mise en place des 2 programmes territoriaux « Bougez sur ordonnance »  
 Lien plus étroit avec les services « tourisme » des CDC ou des communes pour valoriser le Sport-Santé + AAP Impact 2024  
 Soutien à la mise en place d'un projet Oncoparcours pour femmes en montagnes catalanes, porté par la Maison Sport-santé  
 Participation à la Rando-santé organisée par la CDC Pyrénées Cerdagne et promouvoir le sport-santé

Perspectives :

Poursuivre ces temps d'échange + l'ouvrir aux représentants d'usagers  
 Reste à mettre en place le programme avec 1 groupe en Capcir  
 Objectif à poursuivre en 2023 avec l'AAP Impact 2024 (à retenter !)  
 Signature du label VVB en 2023  
 Mise en place de la formation locale Sport-Santé 2023

**FICHE-ACTION 18 : Renforcer l'appropriation de la santé environnementale pour les citoyens par les collectivités territoriales et les acteurs locaux**

Favoriser l'appropriation par les collectivités territoriales de leur rôle en santé environnementale	50%
Promouvoir l'appropriation par le grand public de comportements favorables en santé environnementale	100%

Partenaires :

Elus  
 PNR  
 ARS  
 TRAM 66

Tâches réalisées :

Présentation de cette thématique lors d'une conférence des maires  
 Inviter les élus à participer aux actions  
 Soutien d'un projet PRSE avec Chemin Faisant et le PNR avec plusieurs actions  
 Présentation de ce projet à une journée régionale dans le Gers  
 Mise en place de 2 journées d'échanges en 2022 :  
 - « santé mentale & environnement » en octobre (bilan consultable auprès de la coordinatrice CLS)  
 - « santé environnement » en novembre  
 Soutien à l'intervention à Saillagouse de l'action « Été sans souci »



Perspectives :

Reste à poursuivre cet objectif  
 Poursuivre la dynamique en y intégrant progressivement d'autres acteurs (GEMAPI par exemple)  
 Participer à la révision du PRSE en 2023

**FICHE-ACTION 19 : Poursuivre la campagne de mesure du radon dans l'habitat débuté lors du CLS1**

Poursuivre la campagne de mesure du Radon dans l'habitat débutée en 2017-2018	100%
Prévenir ou limiter les risques sanitaires dans les espaces clos	75%
Accompagner la gestion du risque radon dans l'habitat	75%
Accompagner les structures publiques face aux normes liées au risque Radon	25%

Partenaires :

ARS  
 Soliha 66  
 Elus

Tâches réalisées :

Poursuite des campagnes hivernales Radon et aide à la distribution des dosimètres sur le territoire  
 Mise en place de la journée d'échange « santé environnement » avec la thématique Santé environnement le 23 novembre 2022 avec l'intervention de la DDARS

Perspectives :

Objectif à intégrer dans un plan d'action + large en santé environnement sans le rendre spécifique au Radon

Point de vigilance CLS3 :

Revoir les attentes des élus face à ces normes et accompagnement de l'ARS (réunion à organiser ?)

**FICHE-ACTION 20 : Développer les actions d'amélioration du logement (MSP/GCS/PIOG) en améliorant l'information sur les aides possibles en matière d'amélioration de l'habitat : CARSAT, Conseil Départemental, ANAH, Habitat et développement...**

Recenser les aides possibles en matière d'amélioration de l'habitat (perte d'autonomie + précarité énergétique) ; les rendre lisibles et visibles	50%
Valoriser les actions d'informations et de sensibilisations auprès des habitants	75%

Partenaires :

Soliha  
 ANAH  
 Maison Sociale  
 CAUE  
 ARS  
 CTG Pyrénées Catalanes

Tâches réalisées :

Soutien à la mise en place d'un atelier sur les aides techniques (GCS / Maison Sociale)  
 Mise en place d'un atelier animé par Soliha66 lors du Forum Santé environnement du 23/11/22 à Bolquère

Perspectives :

Travail conjoint avec la CTG de la CDC Pyrénées Catalanes sur la thématique « logement »



FICHE-ACTION 22 : Mettre en place un parcours de promotion à la santé/éducation à la santé en articulation entre tous les intervenants auprès des enfants/adolescents (en y intégrant d'autres thématiques) en lien avec les CESC – Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Articuler le lien entre les établissements scolaires et les structures de prévention	100%
Créer un document recensant les différents partenaires mobilisables en fonction des thématiques et des secteurs d'intervention	100%
Favoriser une lisibilité des différentes actions et une articulation entre tous (et éviter ainsi les redondances, les interventions inutiles...)	75%
Harmoniser les pratiques entre chaque intervenant (notamment en termes d'évaluation)	50%

Partenaires :

Education Nationale

Etablissements de santé

Associations ou structures intervenantes en matière de prévention santé dans les écoles et les collèges/lycées

Tâches réalisées :

Lien régulier avec les établissements scolaires et les associations intervenantes qui permet une visibilité globale des interventions auprès des jeunes

Formation EVALIN sur les actions PNNS

Recensement en cours des structures pouvant intervenir en prévention santé sur les établissements scolaires (doc consultable auprès de la coordinatrice CLS)

Perspectives :

Renforcer le lien CLS / CESC et avec la MLJ

Améliorer la phase évaluation des différents projets

Point de vigilance CLS 3 :

Voir si création d'un GT « Santé des jeunes » sur le CLS3

Conclusion / Perspectives Axe 3 (79 % de réalisation) :

Même si le CLS 2nde génération a permis de renforcer la promotion et la prévention santé avec le déploiement de nouvelles actions, ainsi qu'une meilleure visibilité de l'existant et des besoins, il reste encore à travailler plus conjointement avec les structures qui accueillent les personnes les plus à risque (jeunes, saisonniers, publics précaires, etc.). Le lien existe mais est assez fragile en raison de facteur « personne-dépendante ».

Par contre, un travail intéressant a été mené par le CLS pour développer des thématiques plus larges en matière de santé comme « sport-santé », « culture et santé » et « santé environnement ». Ces thématiques peuvent « toucher » plus facilement le tout public et les publics éloignés du soin.

Le CLS poursuivra cet axe-là sur le CLS3 : la dynamique obtenue est à poursuivre sur certaines thématiques-santé et à renforcer sur d'autres.

Autres fiches-action (non définies au démarrage du CLS 2)	Etat d'avancement
---	-------------------

Soutenir le déploiement de l'exercice coordonné	
Soutenir la création de la MSP Plateau Cerdan	100%
Participer au projet de CTPS Cerdagne Capcir	50%

Partenaires :

Professionnels libéraux

ARS

CPAM

Elus

FORMS



Tâches réalisées :

Aide au diagnostic de la MSP Plateau Cerdan + Réunions régulières avec la coordinatrice depuis son arrivée  
Participation à des réunions pour la création de la formation coordo CPTS  
Participation à la rédaction de la lettre d'intention de la CPTS et à qq's réunions partenariales

Perspectives :

Maintenir un lien régulier avec les coordinatrices Maisons de santé  
Projet CPTS non retenu pour le moment par l'ARS – lien régulier avec le Dr LAPORTE

Point de vigilance CLS 3 :

Articulation CLS/CPTS à bien poser

**Renforcer la coopération transfrontalière**

Participer à l'organisation et l'animation des journées transfrontalières de santé	100%
Soutenir les projets européens et le programme POCTEFA	75%
Participer aux travaux de la chargée de mission ARS/Cat Salut sur le Projet territorial Transfrontalier de Santé	100%

Partenaires :

Universités de Perpignan et de Gérone  
Hôpital de Cerdagne  
Etablissements de santé locaux  
Cristina Rodriguez Galan

Tâches réalisées :

2nde journée transfrontalière de la santé à Puigcerdà – animation d'un atelier sur les différences de parcours de part et d'autre  
Arrêt des GT et des événements cause COVID  
Participation à un bilan du POCTEFA - Attente de reprise du projet  
Réunions régulières avec Cristina Rodriguez Galan et certains GT partenariaux  
Réunions de présentation du nouveau projet POCTEFA – Tiers lieu transfrontalier de santé  
Lien et soutien du CLS avec certains projets transfrontaliers

Point de vigilance CLS 3 :

Clarifier quelle place peut avoir le CLS dans la dynamique transfrontalière

**Soutenir la création d'un nouveau dispositif de soins supports en oncologie**

Trouver un porteur de projet	100%
Soutenir la Maison Sport-santé et Onco Parcours dans la mise en place les soins supports sur le territoire pour les femmes atteintes de cancer du sein et gynécologiques	100%

Partenaires :

Maison Sport-santé  
Onco Parcours  
Tous les partenaires-relais  
Intervenants des ateliers  
Fondation de France

Tâches réalisées :

2019 : De nombreuses interpellations m'amènent à chercher des fonds et un porteur de projet. RDV avec la Ligue contre le cancer...  
2021 : La Fondation de France lance son AAP sport santé et suite à un dossier conséquent, accepte de soutenir ce projet porté par la Maison Sport Santé ALEFPA



2022 : Mise en route du projet avec les intervenants + présentation du projet à différents endroits

Perspectives :

Poursuite du projet jusqu'en juillet 2024 et anticiper pour trouver des financements pérennes et l'ouvrir aux hommes

Point de vigilance CLS 3 :

Trouver du financement pérenne

**Soutien au déploiement du PAT - Projet Alimentaire de Territoire**

Soutenir le déploiement des actions du PAT	75%
Participer à l'équipe d'animation locale	75%

Partenaires :

Chemin Faisant  
 PNR  
 RépliqueS66  
 Chambre d'agriculture  
 CDCs

Tâches réalisées :

2 projets pour la CDC Pyrénées Catalanes : plateforme de tri des déchets + projet jardins intergénérationnels  
Intégration de l'équipe d'animation locale du PAT (délégation de la CDC Pyrénées Catalanes)

Perspectives :

A voir pour Pyrénées Cerdagne

Point de vigilance CLS 3 :

**Déployer des actions Culture & santé**

Soutenir et co-coordonner l'équipe-projet « Culture, dépendance et handicap »	100%
Faire émerger d'autres thématiques dans laquelle le support artistique et culturel permettrait un levier	75%

Partenaires :

CGEAC  
 FH Cal Cavaller  
 Joyau cerdan  
 Sensevia  
 DRAC  
 Réseau médiathèque de la CDC Pyrénées Cerdagne

Tâches réalisées :

2019 Début des échanges sur l'AAP DRAC/ARS  
 2020 Rédaction d'un projet avec 3 structures (Groupe Le Parc, Sensevia et Joyau Cerdan) et la Cie La Remis  
 Projet obtenu mais repoussé cause COVID + planification du projet sur 2022  
 Projet réalisé de janvier à juin 2022  
 Spectacle avec 150 personnes  
 Rencontre avec Silvy CASTEL de la DRAC pour échanger sur les différents projets culture et santé : santé environnement, égalité hommes/femmes, etc.

Perspectives :

A reproduire !! Très bon résultat



AAP 2023 avec la Cie La Fougue et 3 structures : Groupe le Parc, Sensevia et MAS du Nid Cerdan  
 A développer sur d'autres thématiques notamment la santé mentale et dépistages pour sensibiliser de nouveaux publics

**Soutenir les actions Egalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations du genre**

Participer à la dynamique territoriale porté par plusieurs partenaires et soutenir les actions auprès des différents publics	100%
--	------

Partenaires :

- CGEAC
- Chemin Faisant
- APEX
- Contact
- Réseau des médiathèques
- CD66
- EN

Tâches réalisées :

Mise en place d'un programme d'actions sur cette thématique avec une équipe-projet  
 Très bonne dynamique !  
 Reprise du projet en 2023 en fonction de la réponse à l'AAP (déposé en octobre 2022)

Perspectives :

A poursuivre !

**Soutenir le déploiement de la formation locale**

Organiser des rencontres à la demande des partenaires sur la formation des métiers de la Santé et sur la formation des publics précaires	50%
--	-----

Partenaires :

- Etablissements de santé
- Maison Sociale
- Mas Blanc
- Organismes de formation
- Campus connecté

Tâches réalisées :

GT sur la thématique qui a réuni une vingtaine de partenaires (établissements de santé + OF + structures d'insertion)  
 Suite à une réunion avec le Campus connecté et la direction de la CDC Pyrénées Catalanes => transfert de cette coordination au Campus connecté ? Mas Blanc ?  
 Participation à des réunions organisées par le Mas Blanc

Perspectives :

Rester à disposition si besoin sur les GT ou réunions  
 Gros enjeu de déploiement de la formation

Point de vigilance CLS 3 :

Dans quel axe dans le CLS 3 ?



<b>Gérer sur le plan logistique la collecte de dons pour l'Ukraine</b>	
Gérer la collecte de dons pour l'Ukraine	100%
<p><u>Partenaires :</u> 2 CDC Alliance Occitanie Ukraine</p> <p><u>Tâches réalisées :</u> Gestion de la collecte de dons pour l'Ukraine en mars 2022 et relai d'information pour les déplacés ukrainiens</p>	
<b>Soutenir le déploiement de l'HAD</b>	
Aider l'équipe du CH de Perpignan à créer une antenne HAD sur le territoire	75%
<p><u>Partenaires :</u> CH de Perpignan (équipe HAD) Maisons de santé IDEL Pharmacies ARS</p> <p><u>Tâches réalisées :</u> Aide à la mobilisation du réseau pour des réunions de présentation et de travail sur la création de la HAD</p> <p><u>Perspectives :</u> Poursuite du soutien apporté au projet en 2023 jusqu'à son ouverture de places (1er semestre 2023)</p>	
<b>Soutenir la création de logements pour personnes âgées de type « Habitat inclusif »</b>	
Participer à des groupes de travail sur l'habitat inclusif en lien avec les PVD et la CFPPA	75%
<p><u>Partenaires :</u> PVD Pyrénées Cerdagne PVD Pyrénées Catalanes Mairies des Angles, de Font-Romeu et de Saillagouse CFPPA Maison sociale</p> <p><u>Tâches réalisées :</u> Participation à des réunions locales et départementales de présentation et de travail pour l'émergence de ce type de projets sur 3 communes du territoire</p> <p><u>Perspectives :</u> Poursuite du soutien apporté en 2023 jusqu'à la concrétisation de ce projet</p>	
<p><b>Conclusion / Perspectives Autres fiches-action (87,5 % de réalisation) :</b> En plus des 23 fiches-action définies par le CLS au moment de la signature, 10 autres fiches-actions (avec ses 16 objectifs opérationnels) ont été mises en place au fil des travaux et en raison du repérage de nouveaux besoins. Ces fiches-actions s'intègrent donc dans l'évaluation du CLS 2 et permettent de réfléchir à l'articulation du nouveau plan d'action du CLS 3eme génération (2023-2027).</p>	

**Total de réalisation au 31/12/22 : 73 % des objectifs**



Fanny ROUQUETTE  
Coordinatrice CLS/CLSM Montagnes Catalanes  
06 71 21 10 80  
[cls.montagnescatalanes@pyrenees-cerdagne.com](mailto:cls.montagnescatalanes@pyrenees-cerdagne.com)

 [cls.cerdagne.capcir.hautconflent](https://www.facebook.com/cls.cerdagne.capcir.hautconflent)

